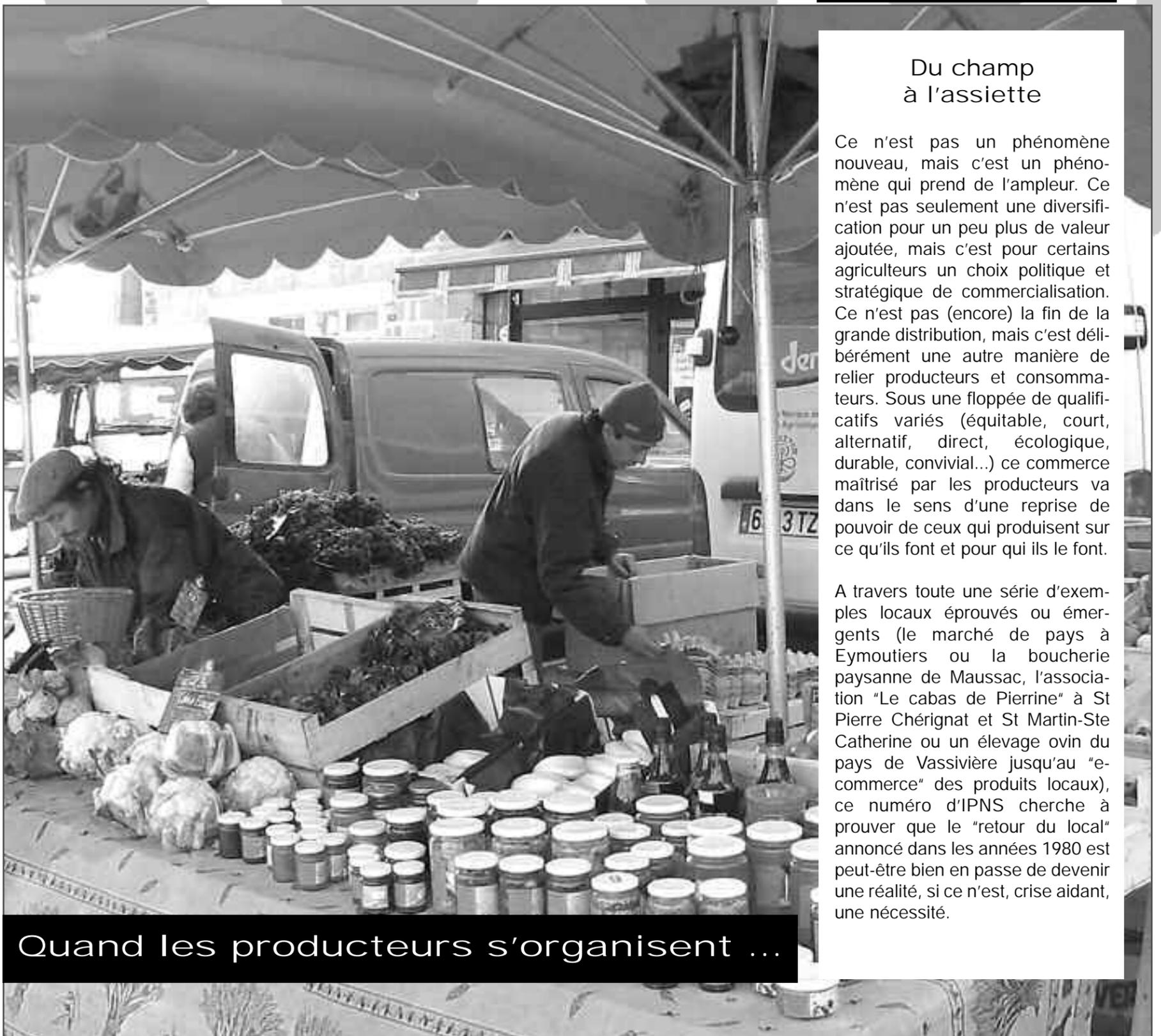


## SOMMAIRE

- 2 Brèves Des colères qui grondent  
 3 L'Atelier face à la violence  
 4 Dossier  
 - il court, il court, le circuit court  
 - une boucherie paysanne à Maussac - Le cabas de Pierrine  
 - un marché pour les locaux à Eymoutiers - G. Betton, éleveur-vendeur  
 - abatte local - un circuit très net : Callune.fr  
 8 Pesticides 4ème et dernier épisode : quelles alternatives ?  
 9 Histoires d'eau et de robinets Dossier Eau - suites  
 10 Face à la crise, pour une économie citoyenne  
 11 409 hectares à réinventer Que faire avec un ancien camp militaire ?  
 12 Le diamant à Felletin Une génération flouée  
 13 Habiter ici un territoire Artistes en liberté  
 14 Menace pour les salariés associatifs La fin de l'exo ZRR ?  
 15 Bloc-notes  
 16 Un photographe au foyer Cédric Martigny

## IPNS

Importations Produits  
Non Souhaitables



### Du champ à l'assiette

Ce n'est pas un phénomène nouveau, mais c'est un phénomène qui prend de l'ampleur. Ce n'est pas seulement une diversification pour un peu plus de valeur ajoutée, mais c'est pour certains agriculteurs un choix politique et stratégique de commercialisation. Ce n'est pas (encore) la fin de la grande distribution, mais c'est délibérément une autre manière de relier producteurs et consommateurs. Sous une floppée de qualificatifs variés (équitable, court, alternatif, direct, écologique, durable, convivial...) ce commerce maîtrisé par les producteurs va dans le sens d'une reprise de pouvoir de ceux qui produisent sur ce qu'ils font et pour qui ils le font.

A travers toute une série d'exemples locaux éprouvés ou émergents (le marché de pays à Eymoutiers ou la boucherie paysanne de Maussac, l'association "Le cabas de Pierrine" à St Pierre Chérignat et St Martin-Ste Catherine ou un élevage ovin du pays de Vassivière jusqu'au "e-commerce" des produits locaux), ce numéro d'IPNS cherche à prouver que le "retour du local" annoncé dans les années 1980 est peut-être bien en passe de devenir une réalité, si ce n'est, crise aidant, une nécessité.

Quand les producteurs s'organisent ...

## IPNS tient son assemblée générale

IPNS invite tous ceux qui le lisent et le souhaitent à venir échanger avec l'équipe qui fabrique le journal.

Que pensez-vous d'IPNS ? Comment aimeriez-vous le voir évoluer ? Quels sujets proposeriez-vous d'y traiter ?  
Rendez-vous le mardi 7 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Faux la Montagne.

Par ailleurs le prochain numéro sortira le 15 juin. Pour parution à cette date envoyez-nous vos infos ou articles avant le 15 mai 2009. Merci !

## Ah ! ce papier !

Certains regrettent l'ancien papier, plus blanc, plus épais et surtout pas brillant. On dirait la pub de Carrefour !

D'accord, mais recyclé, hé hé ! C'est effectivement un choix que nous avons fait : un papier recyclé et des encres végétales. La "brillance" du journal est due uniquement au séchage après l'impression qui donne cet aspect de glaçage, car si l'on regarde bien, c'est uniquement l'encre qui "brille" ! Mais surtout, le contenu, lui aussi, est de plus en plus brillant !

Bonne lecture

Le préposé aux écritures

## Tarnac (suite)

Quatre mois après l'opération «Taïga» l'affaire de Tarnac ne fait plus la une de l'actualité. Pourtant une personne est toujours en prison et les huit autres inculpés sont pour la plupart astreints à un régime de liberté très conditionnelle. Ils n'ont pas le droit de se voir entre eux, ils sont assignés à résidence dans leurs départements d'origine (dans lesquels ils ne résidaient plus depuis de nombreuses années), ils ne peuvent pas retrouver leurs emplois ou leurs engagements locaux... La manifestation nationale du 31 janvier à Paris a représenté la fin d'un premier cycle d'actions, nombreuses sur le plateau et ailleurs en France. La mobilisation ne s'étiolle cependant pas. Elle prend le temps de la réflexion et de l'analyse pour mieux situer ses prochaines actions en intégrant le soutien aux inculpés du 11 novembre à la lutte contre l'ensemble de la législation d'exception anti-terroriste. Pour suivre l'actualité des comités de soutien : <http://www.soutien11novembre.org/>



*j'avais d'abord parlé des bobos du plateau qui s'alimentent bio pendant que les pros bouffent casino ! mais on m'a dit qu'c'était pas bien !*

*et "on" a bien raison !*



*et puis après de notre "république" qui se perd de plus en plus dans un régime monarchiste fasciste, raciste ou peu de monde réagit ... "on y peut rien, c'est la démocratie"... démocratie, mon c.. ! y-a beaucoup d'exemples de fachos "élus" !*

*comme dit Siné, moi je pense que ça va péter !*



*et puis j'ai vu l'émission de la 3 sur le nucléaire, c'est plus qu'un scandale, c'est un génocide sanitaire ! les mots me manquent pour exprimer mon dégoût et mon horreur ! autant qu'Areva tous nos guignols politiques sont responsables, ils le savaient tous, mais ils en ont rien à foutre puisqu'ils ne fréquentent jamais la populace !*

*si si, mais pour les élections... (piège à cons) !*



*alors pendons-les par les c...., mais ça sera difficile parce que par là il n'y a pas grand chose ! nous sommes en état de légitime défense ! on devrait tous les noyer dans la Gartempe !*

*allez, venez je vous propose un petit rouge bien propre sans sulfite !*

m.bernard

## Du "Développement local" comme on l'aime...

Le groupe pharmaceutique Bristol Myers Squibb (BMS) a annoncé début janvier un bénéfice net de 2,1 milliards d'euros. On comprend qu'il souhaite améliorer cette piètre performance financière et il s'en donne les moyens : le laboratoire américain annonce la suppression de 4300 emplois. Il veut également se séparer de la moitié de ses usines et envisage de céder ses activités de nutrition, d'imagerie médicale et de pansements. Ce qui permettra d'économiser 1,5 milliard de dollars d'ici 2010 puis un autre milliard d'ici 2012. Les salariés du site de Meymac, directement concerné, se sont mis en grève pour négocier les modalités de leurs licenciements.

Un comité de soutien s'est créé : "Solidarité ex BMS", dont l'objet est de populariser les raisons qui ont amené les salariés à s'engager dans une grève générale reconductible, accompagner le plan social en apportant une aide matérielle et en ouvrant une souscription pour venir en aide aux salariés grévistes en difficulté financière et mener toute forme d'action, et si nécessaire d'agir en justice, afin de défendre les intérêts individuels des ex-salariés. Pour suivre le mouvement, le soutenir et apporter vos contributions rendez-vous sur le blog <http://plansocial.bms.overblog.com/>

## St Martin-Château / Environnement = 1/0

On me dit que c'est une décision démocratique, soit, mais quand la démocratie déconne à plein pot d'échappement il y a de quoi péter un câble ... Ce n'est plus la peine de nous parler de "petites routes sinueuses, fortement pentues et ombragées ... peu fréquentées, elles sont un enchantement pour les cyclistes ... promenades paisibles ou pour le VTT" (dixit le site), de proclamer haut et fort "pas d'OGM dans ma commune", (c'était facile il n'y a que de l'herbe chez nous !) pour accepter benoîtement en conseil municipal de contribuer à la pollution de la planète, en acceptant de faire passer le rallye auto du Limousin.

BRAVO, vos enfants vous accuseront ! ...

M. Bernard.

**IPNS**

Trimestriel édité par l'association IPNS.

Clin d'oeil à "l'imprimé par nos soins" que connaissent les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek  
23340 Faux la Montagne

Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard  
Imprimerie : Rivet Presse Edition  
Imprimerie labellisée Imprim'vert.

le journal **IPNS** est imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales.

Commission paritaire : 1012 G 81797 - ISSN : 1635-0278  
site : <http://journal-ipns.org>

## IPNS - Je m'abonne !

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Abonnement pour 1 an (4 numéros)

Abonnement ordinaire 12 euros

Abonnement de soutien 15 euros ou +

BON à retourner à : IPNS - 23340 - FAUX LA MONTAGNE

# Face à la violence !

L'Atelier, le bar-restaurant boutique créé en 2003 à Royère de Vassivière, connu pour ses nombreuses animations et sa contribution à la dynamique du territoire, a été le lieu dans la nuit du 13 au 14 février 2009, d'une agression particulièrement violente et difficilement compréhensible. Un des responsables de l'Atelier témoigne de ces événements et des questions que, depuis, ils ne cessent de poser à l'équipe.



Que s'est-il passé le vendredi 13 février au soir ?

Ce soir-là, nous accueillions en concert le groupe Molloy, un groupe genre pop-rock-electro, venu de Londres. Vers 20h, on propose les repas aux premières personnes venues assister au concert. Après les balances, les musiciens apprécient leur repas, s'équipent de leurs tenues de scène et commencent à jouer vers 22h. Un style acide, plutôt plaisant. Le café se remplit petit à petit. Ça reste un concert d'hiver sur le plateau avec ses routes enneigées et verglacées : nous sommes maintenant un peu plus de 70. Vers 23h les personnes qui sont de service remarquent un groupe d'une dizaine de personnes qui arrive – dix d'un coup, ça se remarque. A minuit, l'ambiance s'est un peu durcie. Il y a eu de la part de ce groupe un peu de manque de respect pour le personnel, mais pas plus que dans beaucoup d'autres situations difficiles que nous avons déjà rencontrées : "Allez fumer dehors, s'il vous plaît.–Ok ". A 2h30, c'est la fermeture, une étape parfois difficile. Il y a bien quelques complications, mais après certaines concessions de notre part (ils ont agencé tables et chaises à leur guise, des boissons censées être emportées ont été consommées sur place) nous sommes rassurés. Échange final : "Nous allons fermer, veuillez finir vos verres rapidement et rentrer chez vous. – Aucun problème, tu me connais, tu peux me faire confiance !". Confiance accordée.

Et après ?

Les musiciens finissent de ranger leurs instruments, les barmans s'activent et préparent l'ouverture du lendemain, les techniciens roulent les câbles et plient le matériel de scène. Et brutalement, les femmes du groupe sortent, deux bouteilles sont brisées et plusieurs personnes entendent : "C'est parti !". On voit alors certains membres de ce groupe qui se ruent sur le bar et sur les personnes présentes. Ils prennent tout ce qu'ils ont à portée de main pour le jeter sur le bar et les barmans, les tabourets, les tables, les chaises, des bouteilles. Un client est frappé à la tête avec un tabouret. Un autre reçoit des coups à la tête qui le mettent à terre. Les tables, verres, bouteilles volent. Certains reçoivent des coups, par derrière, par devant, sans savoir d'où ça vient. Une partie du personnel et des clients réussit à se réfugier dans la cuisine et à appeler les secours. Certains se relèvent. Ils sont frappés avec une violence extrême et retombent à terre où ils sont frappés par deux ou trois personnes. D'un coup, tout s'arrête. A nouveau une voix : "Allez, on y va !" et ils disparaissent tous. Les murs sont maculés de sang. Le bar n'est qu'un amoncelle-

ment de mobilier cassé, de verre brisé et de sang mêlé. Tout le monde est blessé. Deux hommes sont à terre. Cela a duré trois minutes. Trois minutes de carnage.

Quelles sont vos premières réactions ?

Pour nous, une telle violence est plutôt inconnue et nous serions presque naïfs en la matière. De nous retrouver confrontés à cette sauvagerie gratuite nous fait perdre pied. Nous sommes perdus. Juste après on mesure les dégâts : pour l'un fractures ouvertes de la mâchoire, blessures au crâne, le visage et le corps couverts de contusions ; un autre se retrouve le crâne ouvert, la tête couverte de sang. Et puis il y a tous ceux qui se sont pris des coups un peu partout et qui ne mesurent pas trop encore ce qui se passe dans leur tête. En dehors des dégâts matériels et physiques, l'impact moral se fait de plus en plus présent dans les jours qui suivent. Le sommeil est difficile, les images de violences et de destruction hantent les esprits de chacun. Nous nous retrouvons isolés, désœuvrés et désespérés.

Nous cherchons néanmoins à comprendre les raisons de ces actes. On se remémore comment la fermeture a été gérée, quelles interactions nous avons eues avec ces 10 personnes, si nous avons une quelconque responsabilité dans le déclenchement des hostilités, si nous avons fait des remarques déplacées, si nous avons manqué de respect, etc. A ces questions nous trouvons la même réponse : si nous avons agité différemment c'était pour éviter un potentiel débordement. Et tous, nous savons que nous avons été tolérants et indulgents, qu'aucun de nous ne discutait ou même n'était proche du groupe lorsque le ravage a démarré. Alors ? On émet des hypothèses que nous pouvons à peine imaginer, encore moins comprendre. C'est un jeu dément, un trip de toute puissance, c'est le plaisir animal, la sauvagerie.

Pensez-vous que cette agression était préméditée ?

Nous avons en effet l'impression que l'opération était organisée, préparée : "C'est parti !", deux à la porte qui surveillent, un dans l'entrée qui supervise, trois qui tapent et détruisent tout, "Allez on y va !", la voiture garée juste devant pour partir vite... On se retrouve donc à penser qu'il s'agit d'une opération préparée dont l'objectif est de se faire plaisir (obtenir un sentiment fort, se défouler...) en détruisant et frappant des humains. Une vengeance contre notre bien-être apparent ? Un sentiment d'inégalité ? On ne sait pas, on s'interroge.

Vous avez décidé de porter plainte...

Nous ne pouvions pas ne rien faire devant la gravité de la situation. Et donc on a porté plainte. Aucune animosité, aucun désir de vengeance, dans cette démarche, juste l'envie et le souhait que cela ne se reproduise plus jamais. Ni sur le plateau, ni ailleurs.

Dès le lendemain l'Atelier était à nouveau ouvert au public...

Nous avons en effet décidé de rester ouvert "normalement". Pour nous, pour les habitants du village, pour les gens du plateau, les Limousins, habitués ou non, et les gens de passage. Pour que la vie reprenne le dessus, que la volonté d'ouverture envers tout le monde continue, pour éviter que chaque individu, chaque village, chaque groupe de personnes n'aient la tentation de se renfermer dans sa bulle. Pour que nos idéaux continuent d'exister. À l'origine nous voulions donner naissance à quelque chose de convivial dans le village. Cette énergie a donné naissance à l'Atelier. Aujourd'hui c'est une entreprise autogérée d'une douzaine de salariés en hiver, qui mène une activité engagée dans la vie locale. On peut y manger, boire, faire des emplettes. Mais l'essentiel n'est pas là. L'ambiance y est familiale. Le lieu respire la convivialité. On s'y sent bien. Pas de violence, l'esprit des occupants est tourné vers l'accueil des nouveaux arrivants, des anciens habitants... Pas de sélection. Du matin jusqu'au soir se croisent et échangent des jeunes, des retraités, des pensionnaires de la maison de retraite... Les milieux sociaux et les âges se mélangent pour créer une atmosphère bon enfant.

Ce lieu est aujourd'hui un symbole de projet social abouti, bien au-delà de son village d'implantation et du plateau de Millevaches. Nous sommes régulièrement cités comme un lieu de rencontres, d'ouvertures et d'échanges. Nous recevons régulièrement des clients de passage qui nous amènent à penser que l'Atelier n'est pas qu'un simple café et que pour beaucoup il est l'image du lieu que chacun voudrait avoir près de chez lui.

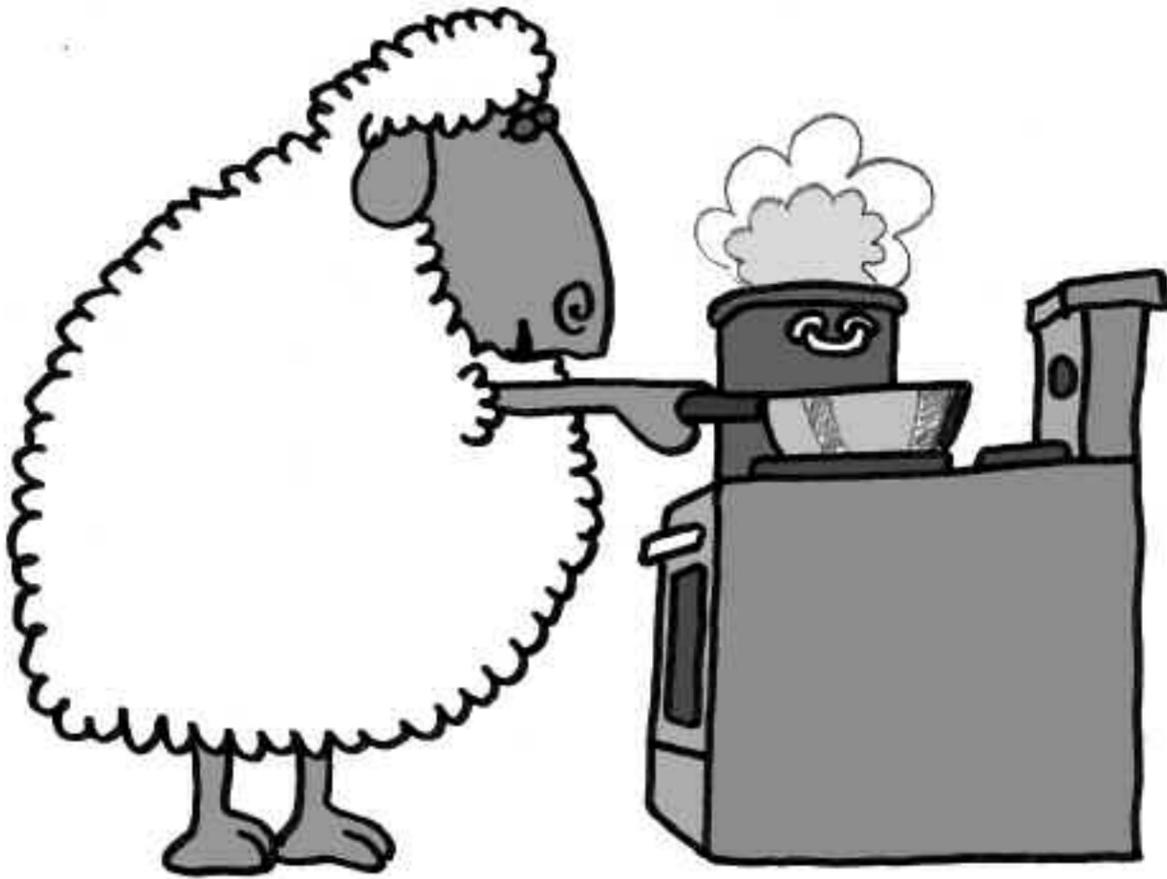


Pourquoi témoigner de cette histoire ?

Ces actes nous amèneront à nous poser des tas de questions, y compris quant à nos envies et nos énergies. Mais nous ne souhaitons pas prendre de décisions hâtives, quelles qu'elles soient, sous l'effet du choc. C'est dans le but que toutes ces démarches soient bien comprises, bien expliquées, que nous avons décidé de communiquer sur cette histoire. Nous voulons nous exprimer directement, pour que nos propos, nos réactions, ne soient pas déformés ou mal compris. Du fait de l'origine étrange de nos agresseurs nous avons entendu des mots terribles, des amalgames insensés... Il ne faut surtout pas flirter avec cette bêtise. Pour nous il s'agit d'un acte commis par des individus et non par des communautés. Parler de ce qui nous est arrivé a un seul but, un seul objectif : qu'il n'y ait pas de surenchère autour de ces événements déjà assez douloureux. Qu'il n'y ait pas plus de dégâts, physiques ou moraux.

Propos recueillis le 17 février 2009

# Il court, il court, le circuit court



Équitable, écologique, conviviale et alternative à la grande distribution, le circuit court a le vent en poupe. Panier paysan, Amap, commerces de produits locaux, magasins et marchés de producteurs, vente à la ferme, groupements d'achats... autant de manières de commercialiser autrement les produits. Mais la réussite de ce modèle demande de l'énergie, une organisation collective et l'appui des pouvoirs publics.

Si il est très difficile d'obtenir des chiffres pour quantifier l'importance de la vente en circuit court par rapport aux logiques de circuit long<sup>(1)</sup>, une chose est sûre, ce n'est plus du tout un phénomène marginal. Après avoir connu une période de creux dans les années 60-70, ce mode de vente reprend aujourd'hui de l'importance. Cela se ressent principalement dans les villes où les marchés connaissent une meilleure fréquentation et où des Amap (2) se créent. Rattrapées par leur succès, ces Amap rencontrent même des difficultés à trouver des producteurs pour se fournir. Ce regain d'intérêt pour la vente en circuit court est en grande partie le fait de certains consommateurs qui portent une attention particulière à leurs achats alimentaires, à leur impact sur leur santé et l'environnement. Chose que ni le monde agricole, ni les collectivités territoriales n'avaient vu venir. Le premier a du mal à répondre à la demande et à sortir de sa logique de filière spécialisée (la viande et la pomme en Limousin) et les secondes ont gâché la plupart des terres maraîchères qui ceinturaient les villes en les destinant à l'étalement urbain.

## Développement et soutien des circuits courts

En Limousin, la vente directe sur les marchés ou à la ferme a toujours existé. Mais depuis quelques années certains agriculteurs se sont associés pour ouvrir des magasins de producteurs tels que "La petite ferme" et "Les saveurs fermières" à Limoges. Ailleurs en France, des communes tiennent compte dans leurs documents d'urbanisme de la nécessité de préserver leurs dernières terres agricoles de l'appétit des bétonneurs. A Pau (64), la Fédération régionale des Civam travaille en collaboration avec les collectivités, la restauration collective et les agriculteurs pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. Elle les aide à trouver des terres, dans un rayon de 80 km maximum autour de Pau, mais aussi des débouchés pour leurs produits (marché en ville, restauration collective). La FR Civam estime qu'actuellement seulement 10% des produits agricoles consommés à Pau sont produits localement et qu'il est réaliste d'atteindre les 16%. Pour mémoire, la région Limousin n'est auto-suffisante que pour 10% des produits alimentaires qu'elle consomme (voir IPNS n°14). Les organismes professionnels, les administrations et les collectivités s'intéressent eux aussi à la vente en circuit court. L'Ademe et le Conseil régional du Limousin réfléchissent à l'édition d'un guide-conseil à destination des groupements de consommateurs. La Région essaie aussi de structurer des outils pour accompagner des agriculteurs sur des projets individuels ou collectifs de vente directe. Même le Ministère de l'agriculture se penche sur la question et anime depuis le début 2009 un groupe de travail sur la question. L'objectif serait d'élaborer une charte des circuits courts... charte qui fait courir le risque d'une standardisation et d'une paralysie de l'imagination et des initiatives.

La vente directe :  
valorisante mais contraignante

La vente directe valorise davantage les produits et le territoire, réduit le transport et les intermédiaires (donc les émissions de gaz à effet de serre), permet l'accès des citoyens à une nourriture locale, rapproche les producteurs des consommateurs... Mais elle génère plusieurs contraintes. En effet,

c'est un mode de commercialisation chronophage où l'abattage et la découpe (pour la viande), le conditionnement, la distribution et la vie du fichier client (relances, prospections...) demandent beaucoup de temps et des compétences qu'il faut acquérir. Un agriculteur de Saint Martin Château pratiquant la vente directe estime qu'il consacre l'équivalent de deux mois de travail par an à la commercialisation et la livraison. Dans le cas de l'élevage, se pose aussi le problème des distances entre le lieu d'exploitation et l'abattoir. L'insuffisance d'abattoir de proximité pose de vrais soucis (voir page 7 l'article sur le projet d'abattoir en Creuse) et le problème est accentué pour les éleveurs en agriculture biologique car ils doivent faire abattre leurs bêtes dans un abattoir agréé spécifiquement. Pratiquer la vente directe est plus facile lorsqu'on est installé près de Limoges ou Brive, où il est possible de faire abattre et de commercialiser une vache dans un rayon de 10 km. Sur le plateau de Millevaches, la faible densité de population et la distance entre les différents consommateurs élargissent considérablement ce rayon. Les agriculteurs doivent donc être particulièrement organisés entre eux et avec leur clientèle. Certains, par exemple, mutualisent leurs équipements : la voiture-frigo, l'atelier de découpe-chambre froide... A l'heure où l'Inde doit produire le lait de l'ensemble de la planète, l'Argentine la viande bovine et le Maroc les tomates, la vente directe semble à contre-courant. Mais elle répond à des enjeux de sociétés, climatiques et environnementaux niés par la mondialisation. Il lui reste maintenant à se populariser, se donner les moyens d'être accessible à tous et remplacer la culture "boîte de conserve et plat surgelé";

Frédéric Thomas

(1) la filière bovine en est un bon exemple en Limousin : les veaux naissent en Limousin, sont engraisés en Italie pour être tués et consommés dans un autre pays

(2) Association pour le maintien de l'agriculture paysanne : un système de vente de paniers payés d'avance par les consommateurs, dans une optique de solidarité et d'échange.



# Une boucherie paysanne



**M**aussac (19). Des agriculteurs se sont associés pour reprendre la boucherie de Jacques Coudert. Une initiative qui a permis de sauver un commerce et des emplois tout en favorisant la qualité et la juste rémunération des producteurs.

Après 4 ans de recherches infructueuses, Jacques Coudert était bien décidé à prendre sa retraite, qu'il ait trouvé reprenneur ou pas. Il y avait bien eu quelques intéressés, mais rien de très sérieux. En effet, il n'est pas évident de trouver les fonds nécessaires pour racheter une boucherie qui bénéficie d'une solide réputation et emploie 3 salariés en plus du couple Coudert. Devant l'urgence de la situation, la municipalité de Maussac et Jacques Coudert ont décidé d'unir leurs forces pour mener à bien un projet ambitieux. Parce que la solution ne venait ni de l'extérieur ni des chambres consulaires, elle serait l'initiative du territoire ! C'est ainsi que la commune s'est engagée à racheter la boucherie et les bâtiments attenants pour pouvoir les louer aux repreneurs puis, à terme, les revendre aux bouchers. De son côté, Jacques a démarché les agriculteurs

avec lesquels il avait l'habitude de travailler pour les encourager à reprendre à plusieurs le fonds de commerce. Cinq d'entre eux, tous éleveurs en Haute Corrèze, ont accepté de relever le défi et se sont associés en SARL. Il restait à trouver des bouchers qui dans cette configuration ne seraient pas entrepreneurs mais salariés. Les trois salariés déjà présents ont souhaité rester et un ancien apprenti de Jacques a rejoint l'équipe avec un ami. Parmi les cinq bouchers, l'un d'eux a été désigné comme responsable vis à vis des agriculteurs/employeurs.

## Logique de commerce équitable

Après plus d'un an de fonctionnement, tout le monde semble satisfait. La municipalité a maintenu ouvert son commerce et sauvé 5 emplois, Jacques a pu transmettre son affaire et les agriculteurs ont conservé un outil de transformation pour écouler leur production et celles des agriculteurs environnants. Ils gagnent ainsi une certaine indépendance vis à vis de la filière conventionnelle dans laquelle s'inscrit la production de bêtes à viande où ils ne maîtrisent pas les prix de ventes. Depuis la reprise par la nouvelle équipe, le chiffre d'affaire a augmenté alors que les tournées ont été abandonnées. Celles-ci pourraient reprendre mais il faudrait sans doute embaucher une personne supplémentaire. Globalement la clientèle est restée la même. Certaines personnes viennent de loin pour acheter leur viande (Ussel, Egletons...) ! L'accroissement d'activité tient sans doute à la jeunesse de l'équipe (35 ans de moyen d'âge) et aux initiatives qu'elle a prises comme la vente en demi-gros par exemple, mais aussi à la solide réputation de l'établissement. Coudert avait pour habitude de choisir lui-même ses bêtes chez les éleveurs locaux et de les payer un meilleur prix que les cours du marché. Cette pratique semble perdurer. Jacques s'est d'ailleurs appliqué à ce que la transition se passe au mieux. Durant les six premiers mois après la reprise, il a formé son ancien apprenti dans le choix des animaux et la gestion de la boucherie. Il a d'ailleurs accepté que la boucherie porte son nom, gage de qualité. Dorénavant elle s'appelle : "Boucherie Coudert et producteurs de pays".

Photo : La Montagne

Frédéric Thomas

## Producteurs et consommateurs font cabas commun

**A** St Pierre Chérignat et Saint Martin-Sainte Catherine, Le cabas de Pierrine est une association qui met en lien producteurs et consommateurs afin de valoriser une alimentation de proximité et de qualité. Pour cela, l'association dispose d'un local qui sera un lieu de vente mais également de rencontre pour des consommateurs désireux de remplacer la corvée des courses par un moment d'échange.

Quand la boucherie a fermé à St Pierre Chérignat, quelqu'un y a pensé... Deux autres en ont parlé ensemble... Un petit groupe en a discuté et le bruit s'est répandu dans la campagne ! Ensuite, il a fallu y croire et se mettre au boulot. Là, ce sont les élus locaux qui ont agi, en réalisant une enquête de faisabilité (conception, diffusion, dépouillement) au cours de l'été 2008 auprès des habitants. L'enquête a montré qu'il existe un réel intérêt pour ce projet. Une vingtaine de producteurs se sont déclarés partants et une centaine de foyers intéressés. En octobre 2008, les différents acteurs se sont rencontrés et ont mis en place différents groupes de réflexion et de travail sur les questions sanitaires, juridiques, budgétaires et l'organisation des commandes. L'assemblée générale constitutive de l'association s'est tenue le 14 janvier 2009 avec 80 personnes. Le cabas de Pierrine est né pour mettre en place un service de commandes groupées mais également développer une dynamique de proximité, organiser des échanges, des actions d'information et d'animation sur l'agriculture, l'alimentation, la santé... Pour les porteurs du projet, il s'agit d'avoir accès à une nourriture fraîche et saine, avec moins de transports, d'emballages, de soutenir l'agriculture bio et les exploitations à taille humaine. Coincé entre Limoges et le plateau de Millevaches, le territoire du cabas de Pierrine n'est ni une zone péri-urbaine ni un territoire attirant une population désireuse d'un "vivre autrement". On peut donc s'étonner de l'engouement que suscite ce projet. Pour moi, c'est un signe fort qui montre que localement, on peut créer des alternatives à notre société libérale, individualiste et de consommation.

### Démarche participative

Lors du montage du projet, deux réunions ouvertes au public ont eu lieu : l'une pour présenter les résultats de l'enquête et connaître les souhaits de la popu-

lation, l'autre pour la création de l'association. Animée par les élus locaux, cette démarche de co-construction a permis à la population locale de faire le deuil du dernier commerce du village - non, ce ne sera pas une épicerie, non ce ne pourra pas être ouvert tous les jours comme un magasin - et d'inventer autre chose avec leurs propres envies et leurs moyens : ce sont des producteurs locaux qui fourniront les produits, des bénévoles tiendront le magasin une fois par semaine, les produits seront diversifiés mais disponibles uniquement sur commande. Sacrées contraintes pour des personnes qui ne se revendiquent pas militants ! La volonté d'agir ensemble sur le cours des choses est bien là et finit par s'exprimer : "faire vivre nos campagnes et nos petits villages où, depuis plus ou moins longtemps, il n'y a plus de commerce", "rêver d'une campagne vivante avec la présence de nombreux paysans qui, dans leur diversité, valorisent notre territoire et offrent à leurs concitoyens une nourriture de qualité". La naissance du cabas de Pierrine est un bel exemple de développement local. Il nous reste à montrer qu'il est également durable !

Anne Orvain (tél. 05.55.64.73.07)



# Le marché quand le lien social fait tourner le commerce

Développer les marchés ? A écouter Anne Lacroix, productrice de pommes et de fromage de chèvre à Sainte Anne-Saint Priest, une telle ambition n'aurait rien de saugrenue. Rendez-vous sur le marché des producteurs d'Eymoutiers pour explorer avec elle ce mode de commercialisation.

Lancé au milieu des années 1990, le marché d'Eymoutiers prend le relais d'une initiative de l'association Vienne-Maulde, qui fédérait alors une vingtaine de producteurs sur des marchés durant l'été. N'offrant qu'un complément de revenu, ce type de marché estival ne permettait pas de tisser un lien privilégié avec les locaux. "Un marché l'été, c'est dénué de sens. Un marché, c'est fait pour les locaux, pas pour les touristes" estime Anne Lacroix. D'où le pari tenté par quelques-uns d'instaurer un rendez-vous hebdomadaire le samedi matin, en marge de la traditionnelle foire du jeudi. Pari risqué mais pari gagné puisqu'après un démarrage assez lent, le succès est aujourd'hui au rendez-vous, corroboré par l'arrivée de nouveaux producteurs qui complètent la gamme de produits (maraîchage, viande, pain, fromages de chèvre et de brebis, miel, épicerie).

Mais qu'apporte réellement une initiative de ce type ? Beaucoup de choses, répond Anne Lacroix : "le marché est un point de rencontre entre vendeur et client, mais également entre clients eux-mêmes. Et c'est un lieu ouvert, qui entraîne une animation, un dynamisme dans le bourg, avec un bénéfice commercial important pour les producteurs et l'ensemble des commerçants de la commune. L'intérêt



du producteur, qui établit une relation de confiance avec sa clientèle, se double donc d'un bénéfice pour le consommateur, qui accède facilement à une large palette de produits de qualité". Intérêt pour le milieu rural enfin, "car la production couplée à la vente directe nécessite des besoins en main d'œuvre supérieurs au système bovin viande dominant et favorise l'occupation humaine des campagnes".

Gagnant-gagnant pourrait-on dire... Mais alors pourquoi n'assiste-t-on pas à une floraison de marchés, pourquoi ce mode de commercialisation en direct qui fut autrefois dominant demeure marginal, y compris en milieu rural ? La faute à tout le monde, semble-t-il... Aux producteurs, car "il faut qu'ils s'organisent entre eux pour atteindre une

masse critique et offrir une diversité de produits. Il faut être nombreux, avoir assez de produits et être convaincu". Pas toujours facile dans un milieu parfois enclin à l'individualisme. Aux clients ensuite qui, fréquentant la grande distribution, croient réaliser des économies que la profusion de marchandises présentées a tôt fait d'annuler... Aux organismes de financement et de conseil enfin, "car les initiatives de vente directe souffrent d'un manque de soutien technique et financier". Anne reviendrait-elle en arrière ? Sûrement pas : la vente directe, à la ferme et sur les marchés, lui permet d'écouler 80 % de sa production, la vente en magasin 20 %. Sans regret !

Stéphane Grasser

## L'agneau, de la ferme au frigo

Installé depuis mars 2002 sur la commune de St Martin Château, Guillaume Betton élève 300 brebis de race limousine sur son exploitation de 60 ha. Il nous explique pourquoi, depuis 2004, il a fait le choix de la vente directe de viande d'agneaux.

Dès mon installation, j'avais le projet de vendre directement ma production au consommateur. La conjoncture économique n'a fait qu'accélérer les choses". Il a investi dans un véhicule frigorifique aménagé qui lui permet de découper la viande et de la livrer au domicile des clients. La vente directe, pour bon nombre de producteurs comme Guillaume, est une réponse à une situation économique tendue. Un agneau vendu à une coopérative ou à un grossiste se retrouve, à l'étal dans une grande surface 4 fois plus cher que ce qu'il a été acheté au producteur !

Or, le plus difficile à maîtriser dans la production de viande d'agneau, ce n'est pas sa transformation mais son élevage : l'agneau doit avoir une mère en bonne santé qui le nourrit bien, il doit rester en bonne santé, grandir le mieux possible... Lorsque la bête monte dans le véhicule pour aller à l'abattoir, elle ne risque plus grand chose ! L'agriculture en général et la production animale en particulier est la somme de compromis entre les aléas naturels et le savoir-faire du paysan. La vente directe permet donc de redistribuer les marges des intermédiaires entre le producteur et le consommateur. "Je vends

mieux mes agneaux (c'est à dire que je rémunère normalement mon travail) et le consommateur a accès à une viande de qualité à un prix raisonnable" résume Guillaume, qui cultive dans le respect des animaux et de l'environnement, sans engrais chimique ni produit phytosanitaire.

Économie relocalisée et reconnaissance sociale

Au delà de l'aspect économique, la vente directe s'inscrit dans une dynamique de consommation locale et permet une traçabilité précise du produit : c'est bien mon

agneau que je vends à Monsieur X. Elle permet également de recréer des liens entre le producteur et le consommateur. D'un côté, le consommateur, à travers sa relation avec le producteur, met du sens dans ce qu'il mange : la viande qu'il déguste est liée à une région, à un mode de production particulier, à un environnement, à un climat, etc. De l'autre, le producteur accède de nouveau à une reconnaissance sociale à travers le produit qu'il offre. "Ce qui me fait le plus plaisir, c'est lorsque des clients évoquent le plaisir qu'ils ont pris en mangeant de mon agneau lors d'un repas de famille ou entre amis" raconte Guillaume. Cette reconnaissance sociale n'existe plus dans le schéma agroalimentaire conventionnel où l'agriculteur n'est qu'un maillon d'une filière. Le fruit de son travail se dissout dans un système dont il ignore généralement les aboutissants.

Une solution, mais pas la seule

Cependant, la vente directe de viande est confrontée à des réalités contraignantes. Elle constitue un second métier au sein de l'exploitation agricole et demande un surcroît de travail. Elle ne constitue pas une réponse globale aux problèmes technico-économiques rencontrés par l'agriculture de notre région. En effet, sans régulation et maîtrise des marchés, si tout le monde fait de la vente directe, on risque de retomber sur un schéma classique de surproduction par rapport à la demande. Ceci accompagné par une baisse des revenus agricoles etc. Se pose donc la question de savoir si la vente directe peut permettre de nourrir une population de masse ou si elle est vouée à une certaine marginalité tant pour les producteurs que pour les consommateurs.



# Pour manger local, il faut abattre local

Le Collectif "Abattre et valoriser la viande en Limousin" propose la mise en place d'un outil collectif d'abattage, découpe et transformation sur le territoire.

En décembre 2006 et en mars 2007, l'abattoir de Guéret puis celui d'Eymoutiers ont fermé pour des raisons de rentabilité. Depuis, le département de la Creuse n'a plus d'abattoir, comme le Puy de Dôme qui a vu son dernier abattoir fermer début 2007. Ces fermetures en cascade engendrent une situation difficile pour les professionnels, en particulier pour les éleveurs pratiquant la vente directe et les bouchers qui achètent des bêtes directement chez les producteurs : augmentation des distances et du temps de transport des animaux, problèmes de traçabilité dans les grands abattoirs, difficultés pour récupérer certains sous-produits, plus de possibilités d'abattage des animaux accidentés (qui doivent être abattus rapidement)...

Au moment où de plus en plus de consommateurs veulent manger local et équitable et que des territoires veulent promouvoir leurs produits, les fermetures d'abattoirs anéantissent ces projets de développement. Suite à la prise de conscience de ces problèmes, le collectif "Abattre et valoriser la viande en Limousin" (A2VL) a été créé, regroupant une cinquantaine d'éleveurs et de bouchers des trois départements. Il défend l'idée d'un outil de valorisation et de transformation de proximité, réparti sur le territoire et ouvert à tous (professionnels et particuliers). A travers ce projet, il s'agit de soutenir le développement des circuits courts en tant que réponse à des enjeux écologiques, économiques et sociaux cruciaux.

A la demande du collectif, l'Ardear (Association régionale de développement de l'emploi agricole et rural) a lancé en 2007, une étude de faisabilité de la

mise en place d'un tel outil sur le secteur de la Creuse et de la Haute-Vienne. Suite à cette étude, le PNR Millevaches a réalisé un diagnostic sur l'état des circuits courts en viande. Ces travaux ont permis de définir des critères de choix de l'outil de valorisation à créer. On note le silence des structures professionnelles, en particulier la Chambre d'Agriculture de la Creuse qui n'a jamais pris l'initiative d'écouter et de comprendre les enjeux défendus par le collectif A2VL.

Le Collectif est maintenant à la recherche de partenariat financier et technique. La Région Limousin et le Conseil Général de la Creuse sont sensibles aux idées que défend le collectif. Après avoir été soutenu par le PNR et son Président, M. Audouin, le collectif A2VL a proposé de retenir Bourgneuf comme site susceptible d'accueillir cet outil de valorisation et de transformation de la viande. Cette proposition a reçu une écoute attentive de la part du maire de Bourgneuf (M. Jouhaud) et du Président de la Communauté de Commune de Bourgneuf-Royère de Vassivière (M. Michaud). Différentes questions demeurent quant à la finalisation d'un tel projet, d'où l'intérêt d'un partenariat actif entre les élus et le collectif.

La présence ou non d'un abattoir sur le territoire n'est pas seulement une question agricole mais concerne l'ensemble de la société. Peut-on imaginer que la population limousine, faute d'outil de transformation et de valorisation de la viande, ne puisse plus consommer une viande produite localement et reconnue mondialement ? Va-t-on laisser place nette à la société Bigard (leader de l'abattage en France) ? Pourrons nous garder le droit de



choisir ce que nous voulons manger ? Le collectif A2VL invite tous ceux qui le souhaitent (paysans, bouchers, transformateurs, consommateurs, etc.) à se joindre à lui pour soutenir ce projet indispensable à la vie de notre région. Chacun d'entre nous peut interpellier ses élus pour les sensibiliser et les inviter à soutenir cette action.

Le Collectif Abattre et Valoriser la Viande en Limousin - Mairie 23 000 St Christophe  
G. Betton : 06 30 67 08 73 / J. Orvain : 05 55 64 73 07 / J. Tixier : 06 87 37 24 66



## Saveurs limousines à portée de clic

L'initiative de François Chatoux de la ferme des Nautas, des producteurs limousins ont créé Callune.fr, une boutique en ligne. Ou comment mêler terroir et modernité.

Depuis quelques années en Limousin, des agriculteurs se sont engagés dans la transformation et la vente directe, pour obtenir une rémunération plus juste et la satisfaction d'une clientèle qui ne s'y retrouve pas en qualité comme en coût dans le maquis du système de distribution et de commercialisation des produits agricoles. Sur la ferme des Nautas à Pigerolles, François et Danièle Chatoux conduisent un troupeau de brebis et vaches reproductrices limousines. En 1988, ils ouvrent une table d'hôtes sur leur exploitation. Une occasion de prendre la mesure des attentes de cette clientèle, qu'elle soit de proximité ou touristique, en matière de produits du terroir. Organisés en Gaec avec leurs deux fils, ils introduisent en 1999 une production de porc cul-noir, race traditionnelle locale. En 2002-2003, le Gaec monte un laboratoire pour la

découpe et la transformation des produits de leur exploitation puis se met à la vente directe, à la ferme et sur les marchés. Mais les normes européennes de sécurité alimentaire étant draconiennes, l'investissement est lourd et la clientèle de proximité trop réduite pour en assumer la rémunération. Passionné par internet, François persuade une vingtaine d'agriculteurs et d'artisans de le rejoindre pour créer un site web de vente en ligne. La plupart sont en bio ou ont une pratique respectueuse de l'environnement. Ensemble ils créent Callune.fr, une Sarl de vente en ligne.

### Livraison en 3 jours

Depuis septembre 2008, Callune.fr propose ainsi une large palette de produits limousins à tout le territoire national (Corse exceptée) : charcuterie du cul noir, viandes d'agneaux, de bœufs et de veaux limousins, fromages de brebis, de chèvres ou de vaches, yaourts, miel et confitures, pommes, champignons, cidre, bière, vin, safran... Le pari qualitatif de Callune.fr repose sur deux principes : la livraison

au consommateur dans un délai très court et le respect de la chaîne du froid pour les produits frais et périssables. Pour cela, la Sarl a passé un contrat avec Chronopost lié à cahier des charges très strict, et emballe les produits frais sous vide avec des pains de glace, garantissant une température de 8°C maximum à l'arrivée. Ainsi, les produits sont livrés chez l'acheteur le vendredi avant 13 heures dès lors que la commande a été passée le mardi avant 13 heures. Traiter les commandes, préparer la marchandise et l'expédier, tout cela a un coût qui se répercute sur la facture du consommateur, soit un tiers en plus du prix du produit vendu sur le marché. Pas donné mais il s'agit de denrées introuvables hors Limousin ! Pour attirer l'internaute, Callune.fr multiplie ses offres : parrainage, fidélisation, mais aussi proposition d'assortiments de produits pour réaliser un buffet, un repas de fête ou d'anniversaire. Une manière de faire connaître les produits et savoir-faire de nos terroirs.

Alain Carof

# Une peste de plus avec les pesticides

## 4ème partie - Alternatives aux pesticides en agriculture

Tout d'abord de l'optimisme avec deux exemples d'alternatives aux pesticides en agriculture

**E**n Limousin, l'importance de l'élevage allaitant et des prairies induit un usage modéré de pesticides. À travers 2 utilisations courantes de pesticides en agriculture, étudions leurs alternatives pour la gestion des clôtures et pour lutter contre le taupin.

1° Comment ne pas utiliser d'herbicides pour les clôtures

Frédéric Moreau, éleveur de vaches allaitantes à Saint Alpinien

"Dans une ferme, les haies ont des avantages qui contrebalancent largement les inconvénients qu'elles peuvent induire. Une haie ne demande qu'une taille par an, en période de moindre travail. Elle fournit un abri pour les animaux, elle permet à de nombreuses espèces utiles aux cultures de trouver un lieu de reproduction et de vie et pour les sols d'amortir les incidents climatiques (pluie, froid, vent). Bien pourvue en arbres, elle fournit du bois de chauffage. Renforcée en barbelés dans ses points faibles, elle forme la meilleure clôture qui soit puisqu'elle ne demande aucun entretien, à la saison de pâturage.

Bien sûr, ces considérations n'ont pas d'intérêt pour les services officiels agricoles. Après les avoir fait arracher autant que possible, ils ne les considèrent que comme des vestiges du passé, ne servant qu'à faire plaisir aux écolos. Etant inutiles, il faut mettre devant une clôture électrique. Et comme les branches risquent de toucher le fil de clôture, un bon coup de "roundup" est fortement pratiqué. D'ailleurs, dans la nouvelle PHAE, (Prime Herbagère Agro-Environnementale), le désherbage chimique sous les clôtures est autorisée. Il y a de quoi s'étonner !"

À Measnes, Joëlle et Philippe Auvillain ont une ferme de 76ha où ils élèvent des vaches allaitantes limousines en agriculture biologique. Leur gestion des clôtures repose sur le maintien de haies hautes. Grâce à un outil bricolé par Philippe, une sorte de sécateur, une taille douce est réalisée chaque année. Ainsi, les arbres ne sont pas endommagés et restent sains. En complément de ces haies hautes, deux types de clôtures sont posées :

- Soit 3 rangs de barbelés, les vaches peuvent ainsi tailler les feuillus à leur hauteur pour la partie basse. Cette technique a des avantages. Un passage au

printemps avant la mise à l'herbe permet de vérifier l'état des clôtures, de changer quelques piquets de châtaigniers ou quelques cavaliers si besoin. L'entretien peu coûteux est réalisé à une saison calme. Par contre, l'investissement est onéreux, mais "25 ans plus tard, un barbelé reste efficace", précise Philippe.

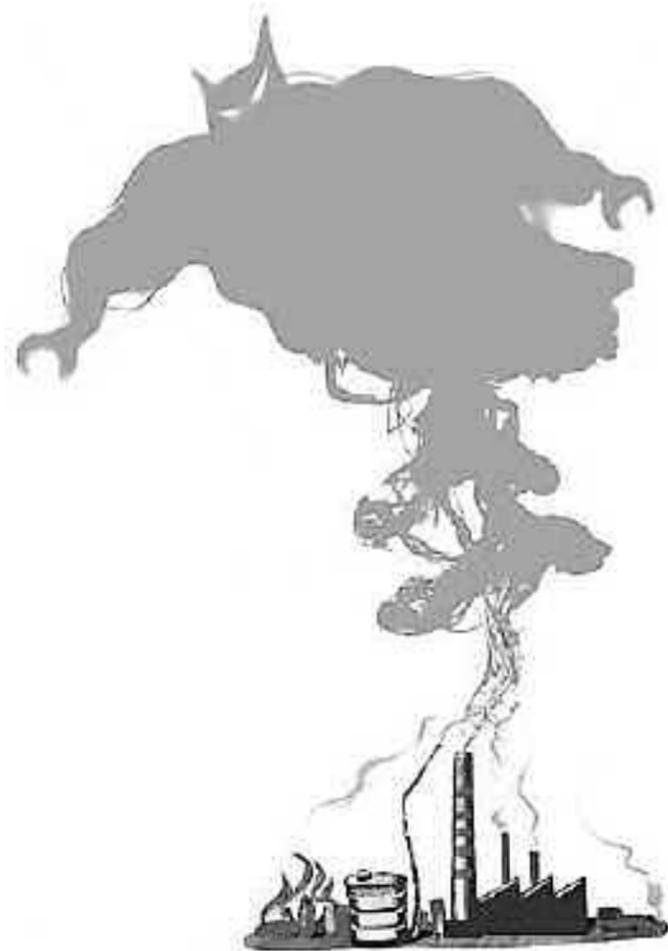
- Soit une pose de clôture électrique où il est difficile de mettre des piquets (sol pierreux,...). Sous les haies hautes, l'embroussaillage (ronces, orties, ...) est faible, car il y a peu d'éclaircissement. Toutefois, Joëlle et Philippe ont cherché un système permettant de concilier le non-usage d'herbicides avec la commodité du travail d'entretien. Ils pratiquent de même là où il n'y a pas de haies et en bordure de ruisseaux, ce qui évite le piétinement des berges. Alors que les herbicides appliqués sous les clôtures

*" dans la nouvelle Prime Herbagère Agro-environnementale, le désherbage chimique est autorisé !*

sont désastreux pour l'environnement, près des cours d'eau ils contaminent les eaux superficielles, au pied des haies ils détruisent une biodiversité végétale qui est fondamentale, Joëlle souligne que leurs méthodes ne représentent pas de surcroît de travail.

2° Comment ne pas utiliser d'insecticides contre les taupins lors de cultures après prairies

Le taupin est un insecte appartenant aux Coléoptères qui a un cycle de cinq ans et dont la larve souvent appelée à cause de son aspect "Ver fil de fer" ou "Ver jaune" attaque différentes cultures (céréales, maïs, pommes de terre,...). En Limousin, elle est souvent problématique pour les cultures qui suivent des prairies de longue durée. Ainsi, Joëlle et Philippe Auvillain qui pratiquent notamment une rotation "prairies de 5 à 10 ans, maïs, céréales sur 1 à 2 années" connaissent les dégâts des taupins sur le maïs. À travers leurs observations, découvrons les moyens de minimiser l'impact des larves de taupins. Tout d'abord, notons que le



taupin est favorisé par des sols tassés. Or, l'utilisation d'insecticides tue une grande part de la faune du sol, notamment les vers de terre.

Avant de passer en agriculture biologique, Philippe en utilisait : "On voyait des vers de terre crevés sur le sol, c'était dégoûtant. On n'était pas logique, en tuant les vers de terre, on favorisait le compactage des sols. Progressivement, on a porté davantage d'attention au travail du sol, on avait besoin d'anticiper pour limiter la densité des taupins, il fallait créer des conditions qui les défavorisent. Maintenant, on laboure dès début mars, puis on va travailler le sol 3 fois généralement à 2 ou 3 semaines d'écart pour ameublir la terre. En pratiquant ainsi, on a d'autres effets intéressants, la pelisse commence à se décomposer avant le semis, le labour limite les adventices, le délai entre le travail du sol permet de réaliser des faux-semis, ce qui va diminuer l'impact des plantes non désirables dans la culture du maïs".

Outre l'aération du sol défavorable aux larves de taupins, les passages d'outils les remontent en surface et les exposent à la prédation. Ces travaux du sol se réalisent sur sols sains, en période sèche. Philippe précise que pour une bonne efficacité, il faut aussi 48 h de temps sec après le passage d'outils, sinon il y aura compactage du sol travaillé sous l'effet de la pluie, d'autre part l'assèchement de la couche superficielle défavorisera les ravageurs en surface (taupins, tipules, vers blancs, ...).

De plus, pour favoriser la levée du maïs et une bonne croissance, ils ne sèment jamais leur maïs avant le 10 mai afin que le sol soit suffisamment réchauffé. Une plante qui lève vite et a une bonne croissance est moins attaquée qu'une qui végète. Pour conclure, ils me disent qu'avant, avec des insecticides, les taupins n'étaient pas toujours bien maîtrisés. Aujourd'hui, ils n'ont pas pour objectif "zéro taupins", mais d'en limiter suffisamment l'impact pour ne pas compromettre la culture du maïs.

Monique Douillet



Suite au dossier sur l'eau de notre dernier numéro, nous publions ici le témoignage de Jean-François Pressicaud sur l'évolution d'une petite rivière creusoise, la Beauze, et la réaction d'une lectrice attentive qui attire notre attention sur une illustration... qui ne coule pas de source !

## La Beauze? une rivière devenue torrent



En 1998, lors d'une session "Rivière- Partage de l'eau" (1) qui se déroulait dans le secteur d'Aubusson Felletin, nous avons visité l'usine

de la Beauze qui alimentait alors en eau potable la ville d'Aubusson.

La fermeture de cette usine était programmée pour l'année suivante. Le directeur nous expliqua que cette décision avait été prise pour deux raisons principales :

- la nécessité d'une mise aux normes jugée prohibitive,
- l'insuffisance du débit de la Beauze, l'affluent de la Creuse sur lequel l'unité avait été installée.

Trente ans

Notre guide nous fit l'historique de l'usine, installée dans les années 1940 et rénovée en 1968. Lors de cette rénovation on estimait que la production serait suffisante pour approvisionner Aubusson même en cas de doublement de la population de la ville.

Or, trente ans plus tard, l'usine n'était plus capable d'alimenter la totalité des habitants, alors que leur nombre avait stagné, et même si les consommations individuelles étaient en croissance. Le directeur nous expliqua alors que pendant ce laps de temps – trente ans seulement ! - le débit de la rivière avait changé du tout au tout. Alors qu'elle avait un débit assez régulier dans les années 60, elle était devenue, selon lui, un "torrent" : il y avait beaucoup d'eau lorsqu'il pleuvait et le débit devenait très faible en dehors des épisodes pluvieux.

Notre interlocuteur se bornait à ce constat et ne s'avancait pas sur les raisons de ce nouvel état de fait. Mais nous pouvons sans doute, sans grand risque de nous tromper, en énumérer quelques unes.

Explications

En premier lieu, les transformations de l'agriculture : l'exode rural, les modifications dans l'occupation de l'espace avec le développement exclusif de l'élevage au détriment des cultures, la disparition des haies, celle des "rigoles" qui retardaient l'arrivée de l'eau à la rivière alors que le drainage moderne l'accélère, tous ces facteurs ont certainement un rôle dans la modification du débit de la rivière.

En second lieu, le boisement et notamment l'enrênement qui se sont développés au cours de la seconde moitié du vingtième siècle. Egalement le manque d'entretien des berges, lié aux deux premiers facteurs. Enfin, les modifications climatiques qu'il faudrait examiner de plus près mais qui comptent sûrement parmi les facteurs d'explication. Ce petit exemple de la Beauze montre la rapidité des transformations de notre environnement et la confirmation de la fragilité des hautes vallées. Cette vulnérabilité a été à nouveau démontrée en 2003 et 2005, lorsque la canicule et la sécheresse ont affecté notre secteur alors que nous vivions sur l'impression que nous étions à l'abri d'inconvénients de ce genre ("En Limousin, il y a de l'eau partout...").

Jean François Pressicaud

"Rivière-partage de l'eau" : organisation associative de rencontres entre tous les interlocuteurs de l'eau sur un bassin donné, en l'occurrence la Creuse de sa source jusqu'à l'aval d'Aubusson. Les collectivités locales, les agriculteurs, les pêcheurs, les kayakistes y participaient.

## Petit problème de robinets

À la lecture du dossier sur l'eau dans le dernier numéro d'IPNS, je tombe sur les robinets qui illustrent en page 7 des données sur la consommation journalière d'eau par habitant. J'avais lu, quelques temps auparavant, le "Petit cours d'autodéfense intellectuelle" de Normand Baillargeon (ed Lux). Et je fais immédiatement le lien avec le chapitre qu'il consacre aux "Périls de l'illustration", toute heureuse de manifester ainsi l'affûtage tout récent de mon esprit critique !!

L'objet du bouquin est de donner aux lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, à tous ceux qui reçoivent des informations, des outils nécessaires à un recueil critique de ces informations. Il analyse en particulier le langage, la manière dont les mots peuvent être choisis, présentés, utilisés, les différents types de raisonnements logiques et leur validité. Il nous donne aussi quelques bases mathématiques pour que nous ne soyons pas obligés de gober les chiffres dont on nous abreuve sans cesse, faute de pouvoir les soumettre à une analyse critique.

Et, bien sûr, il aborde la question de l'illustration, expliquant comment il est possible de manipuler une illustration ou un graphique : "dès lors, ils donneront une fausse impression dont il sera par la suite d'autant plus difficile de se défaire qu'on aura la conviction de l'avoir en quelque sorte vue de nos propres yeux." (p.151)

Loin de moi l'idée d'accuser IPNS d'avoir intentionnellement voulu nous manipuler. Mais l'exemple est trop beau pour ne pas être cité, un vrai cas d'école.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit, au moyen d'un dessin évocateur (des robinets de tailles différentes), de représenter la consommation moyenne d'eau par habitant dans 4 pays : les États-Unis, la Suisse, la France et le



Sénégal.

Pour mon explication, je vais prendre uniquement la France, dont on nous dit qu'un habitant consomme en moyenne 147 l d'eau par jour, et les États-Unis, pour lesquels cette moyenne monte à 670 l par jour, soit un peu plus de 4,5 fois plus. Or, il saute aux yeux que le robinet EU est bien plus grand que le français. Et pourtant, les dimensions relatives ont voulu être respectées (j'ai vérifié !!) puisqu'il est bien 4,5 fois plus large, mais aussi 4,5 fois plus haut. Ce qui donne une surface\_totale de 4,5 x 4,5 soit plus de 20 fois supérieure à celle du robinet français. Si bien que ce qui nous restera en mémoire sera l'image d'une consommation 20 fois plus importante, comme nos yeux nous l'auront montré, même si les chiffres sont clairement écrits à côté.

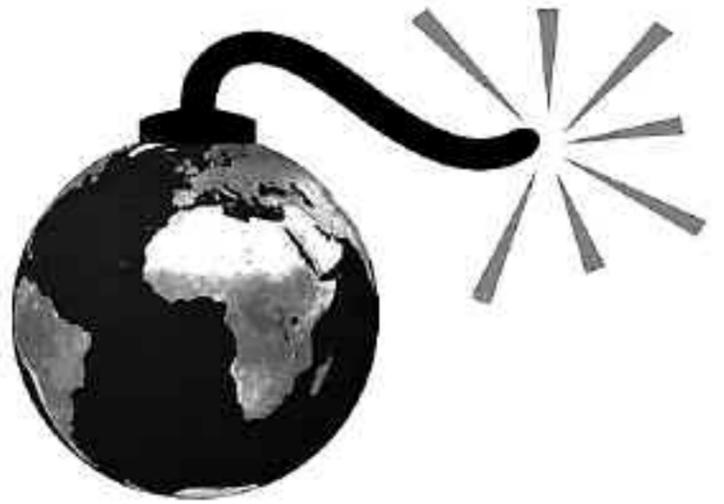
Il ne s'agit pas là de pinailler pour le simple plaisir, mais bien de prendre conscience des différentes manières dont une information, apparemment objective et irréfutable, peut être transmise et intégrée de manière erronée. Ce qui n'est pas très grave quand il s'agit d'une simple erreur, mais le devient vite quand la transformation est intentionnelle et vise un but de désinformation ou de propagande. Or, il semble qu'en ce moment il soit particulièrement utile de savoir détecter les opérations de propagande...

Si ce petit exercice vous donne envie de lire le livre de Baillargeon, vous pouvez aussi, à la fin de la lecture, appliquer les méthodes qu'il expose au livre lui-même : cela en fait un premier exercice pratique non dénué d'intérêt.

Anne Germain



# Face à la crise pour une économie citoyenne



Face à la crise on peut s'interroger sur ce qui pourrait bien guider l'économie, non seulement pour mieux sortir de la situation actuelle mais surtout pour jeter les bases d'une société plus harmonieuse. Jean Luc Seigneur, paysan à Saint Julien le Petit, correspondant local et vice président du conseil de surveillance de la société financière de la NEF, nous fait part ici de son point de vue.

C'est déjà cette question qui avait occupé le philosophe autrichien Rudolf Steiner (1861-1925) au lendemain de la première guerre mondiale. Les causes de la catastrophe venaient largement, selon lui, de la méconnaissance du fonctionnement de la société et des principes qui doivent l'orienter. Ainsi il écrira en 1919 un ensemble de textes réunis en français sous le titre "Fondements de l'organisme social". Dans un organisme en bonne santé dit-il, chaque système est "gouverné" par des règles qui lui sont propres, tout en étant relié harmonieusement aux autres.

## Liberté, égalité, fraternité

Il distingue ainsi 3 systèmes majeurs dans la société : la culture, le droit et l'économie. Et c'est dans la devise républicaine qu'il trouve les principes convenant à chacune de ces sphères. En effet, dit-il, la culture, ou vie de l'esprit, qui englobe les arts, les sciences, les philosophies, les religions, l'éducation, la recherche, etc. ne peut s'épanouir qu'inspirée par le principe de liberté. L'égalité est de toute évidence ce qui doit vivre dans la sphère juridique. Associer la fraternité à l'économie peut paraître plus surprenant, et pourtant l'interdépendance de chacun avec tous en matière de production et d'échanges ne peut être féconde dans le temps, qu'en cultivant l'intérêt pour l'autre. Cette conceptualisation ne fait que mettre dans un ensemble cohérent les nombreuses expériences qui depuis le 19ème siècle ont donné naissance aux associations, aux mutuelles, aux coopératives. Ces réflexions peuvent nous éclairer pour la compréhension des problèmes économiques, sociaux et politiques de notre temps.



## Double échec

La dislocation du bloc de l'Est à la fin du 20ème siècle marque la fin et l'échec du système soviétique, lequel avait tenté d'appliquer le principe

d'égalité à la vie économique : une expérience qui a montré les impasses et les conséquences négatives de l'application de ce principe à l'économie. Vingt ans plus tard, la situation actuelle fait pronostiquer à certains la mort du capitalisme. Sans doute est-il trop tôt pour une telle certitude, mais ce qui est manifeste, ce sont, là encore, les impasses et les conséquences extrêmement négatives d'un système économique basé sur le seul principe de liberté absolue, que rien ne saurait contraindre, et qui en fait notre nouveau dictateur !

## Analyse ADN

Le capitalisme n'étant pas (encore ?) mort, nous ne pouvons pas pratiquer d'autopsie ! Néanmoins nous pouvons mieux connaître sa personnalité profonde grâce à deux "prélèvements ADN".

Premier prélèvement : "le marché est autorégulateur", et il l'est d'autant plus qu'il est d'autant plus libre. L'expérience montre qu'il n'en est rien et la "main invisible du marché" n'est qu'une expression pour maquiller une sorte de mécanique dépourvue de conscience et de raison.

Deuxième prélèvement : "La recherche et la satisfaction de l'intérêt personnel conduit inévitablement à l'épanouissement de la société". Cette idée qui vient d'Adam Smith, a été reprise par d'autres de façon extrême : "les vices privés font la vertu publique". Or n'y a-t-il pas dans la société des intérêts contradictoires ? Il faut alors se poser la question : les lieux du débat, de l'arbitrage et de l'orientation (par exemple le Parlement) fonctionnent-ils à ce sujet ? Mais il y a plus : n'y a-t-il pas des intérêts contradictoires en chacun d'entre-nous ? Quelle est alors l'instance d'arbitrage suprême, sinon nous-mêmes, avec notre conscience, nos valeurs, notre éthique individuelle ? Le principe selon lequel toute recherche d'intérêt personnel, quel qu'il soit, est bon pour la société, révèle que ce système est amoral par essence et par construction.

Ainsi, également dépourvue de conscience, de raison et d'éthique, cette économie n'a rien d'humain.

## Naissance de la société civile

Depuis 200 ans, deux forces, deux pouvoirs en présence que, pour simplifier, nous pouvons appeler le Capital et l'Etat, l'un représentant l'intérêt privé, l'autre sensé défendre l'intérêt public ont toujours été en tension, soit en tension négative dans l'affrontement, soit en tension positive dans la composition. Pour la prise en compte de l'intérêt commun, n'aurions-nous donc d'autres choix qu'entre le "plus d'Etat" et le "moins d'Etat" ? Non, car une autre force est née.

Lentement, une révolution silencieuse a commencé il y a plus de 30 ans. Ce changement majeur, c'est la naissance du citoyen au sens moderne de ce terme. C'est-à-dire l'individu devenant conscient des problèmes et des enjeux, conscient également de sa propre responsabilité et qui s'organise avec d'autres pour agir. C'est ce mouvement de conscience et de mobilisation qui constitue la Société Civile, ce troisième pouvoir dont parle Nicanor Perlas. Ainsi une économie inspirée par la fraternité, une économie citoyenne, se développe depuis plusieurs décennies, grâce notamment à l'action de la société civile.

Ses formes sont multiples : Systèmes d'Echanges

Locaux (SEL), Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoir (RERS), ou banques de travail, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), "tontines" permettant une mutualisation de moyens financiers et basée sur la confiance. Même esprit dans les Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne solidaire (CIGALEs) ou dans des structures agissant à l'échelon national, comme l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), la fondation France Active ou la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle), société coopérative de finances solidaires, seule structure de nature bancaire en France, qui finance exclusivement et en complète transparence des projets à forte plus-value sociale et/ou environnementale. On ne saurait oublier bien sûr toutes les structures de "l'économie sociale", coopératives, mutuelles, associations qui du fait de leur statut juridique particulier, sont disposées plus que toutes autres à consolider un bien commun, pour peu que s'y vive réellement la démocratie.



## Economie solidaire

Toutes ces initiatives dessinent le nouveau visage de l'économie solidaire, non pas dans le sens réducteur souvent utilisé pour caractériser ce qui concerne les services à la personne ou à des publics en difficulté. Non, la vision large de l'économie solidaire, c'est bien celle qui se pose la question des finalités et des moyens : créer de la richesse de façon écologiquement et socialement responsable, et la répartir de façon équitable.

Ainsi l'économie citoyenne est bien celle qui replace l'être humain au centre, avec sa responsabilité vis-à-vis de la nature et de la culture. L'enjeu aujourd'hui pour les citoyens que nous sommes, est bien, face à qu'on pourrait appeler une économie fondée sur des forces de haine qui porte en elle de nouvelles barbaries, de construire une économie fondée sur des forces d'amour.

Jean-Luc Seigneur

# 409 hectares à réinventer en Périgord...

Le camp de la Courtine appelé à fermer... Que va-t-on en faire ? Une prison ? un parc d'attractions ? Et si on était un peu plus ambitieux, un peu moins aveuglé par des réponses clés en main qui, par ailleurs, ne ressemblent guère à ce que nous voulons pour le plateau !

En Dordogne, une association a été confrontée à une histoire similaire. Elle est parvenue à faire racheter par sa communauté de communes un terrain militaire de 409 hectares convoité à l'origine par des intérêts privés. Récit d'une action de développement local conduite par et pour les habitants.

L'association pour le Développement Durable du Causse de l'Isle (A.D.D.C.I.) est née en mai 2002 à l'initiative d'un groupe d'habitants du territoire, citoyens militants résidant près d'un terrain militaire situé au Nord-Est du département de la Dordogne sur quatre communes peuplées de 4000 habitants.

## Genèse

Les habitants, soucieux d'une part du devenir du terrain et d'autre part, de ne pas voir s'implanter des porteurs de projets privés extérieurs au territoire, dont les logiques économiques de rentabilité sont souvent inadaptées aux problématiques locales, ont choisi de se fédérer pour proposer des alternatives permettant de répondre aux enjeux de développement du territoire.

Depuis sa création, l'association a engagé des pourparlers avec le ministère des Armées, par l'intermédiaire de la Mission Réalisation des Actifs Immobilier (M.R.A.I.) afin d'envisager les possibilités de rachat de ce terrain dont le coût à l'origine était de 600 000 €.

Dans cette optique de rachat, l'association a ouvert une souscription sous forme d'option de parts déposées sur un compte bloqué à raison de 100 € la part. Elle a constitué un réseau de partenaires institutionnels et associatifs actif et important via la création d'un collège associatif.

Elle a réalisé plusieurs journées de mobilisation citoyenne autour de thématiques diverses :

- environnement,
- journée festive du 8 mars 2003,
- gestion de l'eau,
- nuit de l'écriture
- forum participatif

L'ensemble des actions mises en place par l'Association du Causse de l'Isle a par ce côté festif, convivial mais aussi professionnel, créé les conditions d'une véritable collaboration avec les élus de l'intercommunalité mais aussi avec la population locale.

Conscients des enjeux du développement des territoires ruraux et de la création d'activités en rapport avec les potentialités, les contraintes propres au territoire par et pour les acteurs locaux, les membres de l'association, pour beaucoup spécialistes des projets envisagés (architectes, urbanistes, juristes en droit de l'environnement, agriculteurs en agrobiologie, travailleurs sociaux, anima-

teurs du patrimoine...) ont réfléchi aux moyens de valoriser cet espace dans une logique de développement durable.

Cette réflexion et l'animation qui l'a entourée ont été accompagnées pendant deux ans par des groupes d'étudiants et de stagiaires du lycée agricole de Périgueux.

## Le projet associatif

L'Association du Causse de l'Isle souhaitait faire la promotion et susciter l'implantation de projets économiques, sociaux et environnementaux susceptibles de créer et recréer du lien social par une stratégie collective autour de projets fédérateurs comme :

- Servir de lieu de référence, de lieu de rencontres, de formation et de recherche pour toutes les activités touchant à la promotion du développement durable.

- Favoriser l'implantation d'activités économiques viables créatrices d'emplois durables.

- Promouvoir toutes implantations d'activités respectueuses de l'environnement : agriculture biologique, énergies renouvelables, éco-constructions, sentiers de découverte, activités pédagogiques, tourisme respectant les équilibres écologiques et humains du territoire.

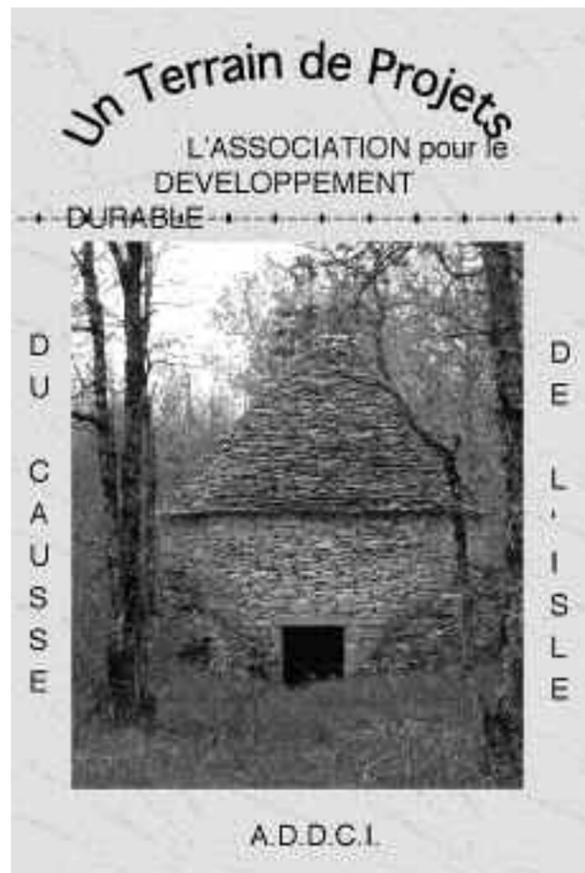
- Créer et recréer du lien social et solidaire.

- Privilégier toute forme d'action collective et coopérative.

Et plus généralement, soutenir des projets qui s'appuient sur les potentialités agro-environnementales, lisibles dans l'histoire du site et valorisables dans des projets à valeur ajoutée économique et sociale, des projets qui s'inscrivent dans la démarche de construction des Pays (préserver le cadre de vie, améliorer l'image du pays...).

## Et aujourd'hui ?

Après six années d'investissement associatif et collectif, on peut parler d'une victoire puisque le travail de fond réalisé par l'association aboutit d'une part à la prise en compte du projet par la communauté de communes, mais aussi au rachat à l'armée du terrain par la collectivité locale pour 200 000€ ! Le rachat s'est réalisé sur la base des propositions d'aménagement écologique, solidaire et non marchand portées par l'association. Ce sont ces aspects que l'armée a pris en considération pour baisser le prix de vente.



A bon entendre salut !

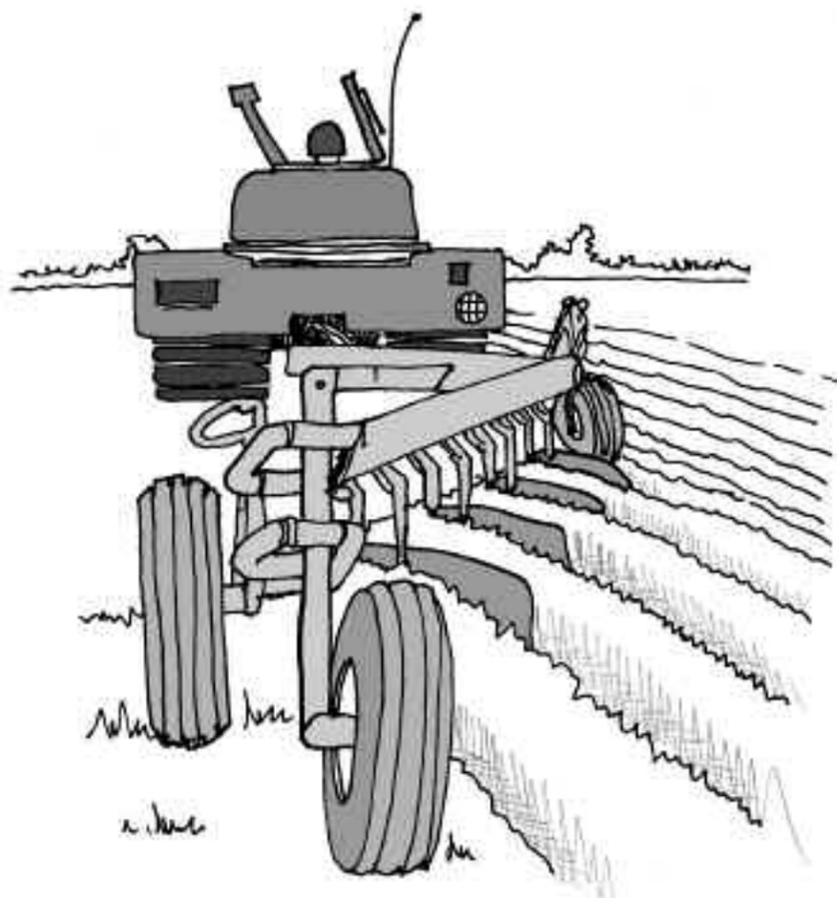
Se pose aujourd'hui la question de la prise en compte des stratégies de développement prônées par l'association et sa place dans la prise de décision concernant l'aménagement du site aujourd'hui propriété de la communauté de communes. Celle-ci a décidé de créer une commission spéciale "aménagement et projets" pour réfléchir aux projets à implanter sur le terrain. L'association devrait y trouver une place. Mais les projets (re)fontonnent, bons (installations agricoles, éco construction, ...) ou en inadéquation avec le principe de développement durable (terrain de jeux pour les 4x4, quad, chasse privée, vaste implantation de panneaux photo-voltaïques par Total qui comme chacun le sait oeuvre pour le développement durable des territoires ... etc.).

La mobilisation doit donc continuer mais dans une nouvelle approche partenariale. Sachant que le bénévolat connaît ses limites en terme de temps et d'implication, il nous faut dans ce nouveau contexte retrouver la motivation nécessaire pour accompagner la communauté de communes dans un schéma d'aménagement global concerté qui respectera nos premiers engagements avec la population locale.

Alain Daneau (membre du CA de l'ADDCI)  
contact : alain.daneau@educagri.fr

## Et à la Courtine ?

Que faire d'un ancien camp militaire lorsque celui-ci est peu à peu délaissé par l'armée ? La question se pose pour celui de La Courtine après l'annonce de la suppression de 80 emplois sur le camp (un quart de militaires et trois quarts de civils). Philippe Breuil, le conseiller général du canton accompagné du maire de la commune a pris son bâton de pèlerin pour aller réclamer à Paris... L'installation sur le site d'un "centre de détention fermé" – ce qu'en des temps où les mots disaient plus crûment la réalité on appelait une prison. Réponse du ministère : il n'en est pas question. D'une part les projets de constructions de prisons sont arrêtés jusqu'en 2012 et puis le site de La Courtine est trop difficile d'accès, ce qui est un handicap majeur pour le recrutement des personnels comme pour les visites des familles des prisonniers. Pour Philippe Breuil l'argument était de créer de l'emploi sur son canton, ce qui prouve qu'au nom de l'emploi, on est prêt à faire un peu n'importe quoi ! Et pourquoi pas redemander le stockage de déchets nucléaires ? D'une part construire de nouvelles prisons ne fait qu'abonder dans le sens d'une politique carcérale largement critiquée (repensons plutôt l'enfermement préventif et inventons d'autres lieux mieux adaptés aux besoins des personnes enfermées) et d'autre part, construisons sur le plateau autre chose que des modèles obsolètes de "développement" : hétérogènes, parachutés, non intégrés et dont la qualité des emplois est plus que douteux !



# Le diamant à Felletin une génération flouée ...



L'arrivée de la taille du diamant à Felletin dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle a connu très vite un succès auprès des jeunes felletinois. Les ateliers de tapisserie étaient alors en grande difficulté, de nombreux jeunes s'approprièrent à rejoindre les lieux de la migration felletinoise à Paris, Lyon, Chalons sur Saône... En 1889-90 Edouard Willingstorfer et Blaise Vennat créent un atelier de taille de diamants rue de la maison rouge dans un local appartenant à la femme de Vennat originaire de Felletin. En 1893 les fondateurs se séparent et Willingstorfer est installé par un diamantaire parisien, son beau frère, au moulin Combaudon du Pont Roby. Ces deux ateliers formeront près d'une quarantaine de jeunes jusqu'en 1906. L'apprentissage est rude, il faut de trois à cinq ans pour être un tailleur confirmé. Avec une compétence reconnue nos Felletinois découvrent un nouveau métier valorisant et rémunérateur mais ils ont bien des difficultés à saisir le fonctionnement et les fluctuations imprévisibles de l'activité diamantaire. Un petit groupe se détache des maîtres d'apprentissage et cherche à prendre son indépendance pour négocier directement avec les diamantaires parisiens, anversois, sanclaudiens ou d'ailleurs. Au cours de contacts ou de stages à Saint Claude (Jura) où se sont fondées les premières coopératives diamantaires ils ont eu connaissance du statut particulier des coopératives ouvrières. Dès novembre 1906 cinq ou six d'entre eux déposent un projet de statut de Coopérative ouvrière des diamantaires de Felletin avec son siège à la fabrique rouge où ils ont ouvert un atelier. C'est seulement en 1912 après six ans entrecoupés d'embrouilles et de conflits qu'avec l'appui de la Chambre consultative des associations ouvrières de production de Paris ils parviennent à tenir l'assemblée constitutive de la coopérative; ils sont alors 16 adhérents. Dans le même temps la coopérative achète les ruines du moulin Combaudon et construit en un temps record un atelier moderne avec 52 moulins ou postes de travail.

Au début de la deuxième décennie du siècle, l'activité diamantaire est au zénith à Felletin. Les jeunes se bousculent pour entrer en apprentissage dans les différents ateliers. De leur côté les édiles municipaux prennent conscience de l'importance du

développement de cette nouvelle activité dans la vie économique de la commune. Avec l'appui du Ministère de l'instruction publique ils projettent la création d'une Ecole Pratique d'Industrie (EPI). Dans leur argumentaire ils avancent le chiffre d'une centaine de diamantaires à Felletin. Aussi proposent-ils la création de trois sections de formation professionnelle pour cette EPI : le bâtiment et travaux publics, la tapisserie et la taille des pierres précieuses. Le ministère de l'instruction publique donne le feu vert en 1910 et l'EPI ouvre ses portes en octobre 1911.

L'euphorie sera de courte durée. La guerre disperse les travailleurs sur les champs de bataille. A la reprise économique en 1921, on recense six ou sept ateliers dont la coopérative ouvrière. Le bâtiment de l'EPI pour les diamantaires est construit mais le Secrétaire d'Etat à l'instruction publique en 1922 annonce au maire de Felletin que l'EPI devient l'école des métiers du bâtiment (EMB). Les deux autres sections sont supprimées. La tapisserie pour ne pas concurrencer l'établissement public créé à Aubusson. La taille des pierres précieuses parce qu'aucune entreprise locale ou nationale ne s'est engagée à fournir les investissements technologiques nécessaires à son fonctionnement. Les diamantaires sont prévenus, Felletin ne peut prétendre devenir un pôle de formation à la taille du diamant. Il leur faut s'en remettre à Saint Claude ou Paris.

A cette première frustration viennent se greffer de nombreux dysfonctionnements au sein de la Coopérative. En premier lieu dans sa gestion financière qui lui vaudront les réprimandes de l'administration. Mais plus largement demeure une énigme sur le degré de compréhension et d'engagement militant des coopérateurs felletinois. Pour l'élaboration de leurs statuts ils ont pourtant été aux meilleures sources. En leur fournissant des modèles de statut la Chambre consultative des associations ouvrières de production les a orientés vers la veine coopérative et socialiste de Saint Claude où sont nées les premières coopératives diamantaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En Limousin, la ville de Limoges au début du siècle est travaillée par le socialisme de Pierre Leroux et détient le record du plus grand nombre de coopératives de production après la

région parisienne. Quels ont été les liens des Felletinois avec leurs aînés en coopération de Boussac ou de Limoges ? En Creuse aussi le terreau socialiste et coopératif a de solides racines, à l'exception toutefois de la Combraille. De même que la sensibilité sociale et politique de la ville de Felletin ne se prêtait guère aux idées socialistes. Les apprentis coopérateurs ne pouvaient pas compter sur la culture politique de leur environnement pour se forger des consciences coopératives militantes. D'autant plus que dans l'exercice du métier le rapport établi entre le donneur d'ordre diamantaire et l'ouvrier tailleur relève de la relation et de la performance individuelles. Tant et si bien qu'au fil du temps l'atelier moderne du moulin Combaudon devient un outil de service mis à la disposition de nombreux tailleurs coopérateurs ou non travaillant à façon pour des négociants et industriels du diamant. Quand arrivent les années difficiles après 1930, se référant à la tradition des lissiers travailleurs indépendants dont ils sont les héritiers, plusieurs sollicitent le statut d'artisan et parmi eux on retrouve trois anciens fondés de pouvoir de la coopérative ouvrière.

La clé de tous ces actes manqués à l'idéal coopératif comme à l'espoir d'un avenir professionnel pour une génération ne se trouve pas à Felletin. Depuis plus d'un siècle l'activité diamantaire est totalement verrouillée par le capitalisme financier. Un monopole établi sur le mythe et la légende de la rareté pour perpétuer, hier comme aujourd'hui à l'échelle planétaire, la violence de son hégémonie financière sur les travailleurs de l'exploitation et de la transformation des matières précieuses.

Alain Carof

Pour plus de détails voir La mémoire de la taille du diamant à Felletin, dans Mémoires de la Société des Sciences de la Creuse, 2007, pp. 143-174.

# "Habiter ici..., un territoire"

À u printemps 2009, l'association "les Ateliers du Plateau de Millevaches" met en place un projet pluridisciplinaire culturel de mise en valeur du territoire. Association créée par Karine Séguy-Kezzouf en 2002, "les Ateliers du Plateau de Millevaches" ont pour objet d'organiser des événements culturels avec des artistes et des professionnels dans le but de favoriser l'ouverture culturelle et permettre aux intervenants de rencontrer le public le plus large possible (notamment dans des lieux autres que ceux exclusivement dédiés à la culture). Cette association a principalement organisé les ateliers d'écriture, les expositions et autres animations de Brin de Zinc Café depuis 2004. Elle a également été l'organisatrice de la performance de Claude Pouget en août 2008 pour la transformation éphémère du pont de Senoueix.



En plus des animations et expositions "classiques" à Brin de Zinc Café, "Habiter ici..., un territoire", le projet mis en place en 2009, a pour but de mettre en relation Culture et Nature par des interventions

artistiques. Il s'agit de s'appropriier un espace et de transmettre une appartenance territoriale constitutive de l'identité collective et/ou individuelle.

Un groupe d'une quinzaine d'intervenants que nous appelons les "Passeurs" va sillonner le territoire pour faire émerger des traces, marques et signes. Ils créeront des œuvres personnelles ou collectives suivant leur représentation du territoire. Leurs lectures artistiques de celui-ci aidera à la transmission du patrimoine de cet espace.

Ce projet sera conduit en partant du "Carrefour des 3 départements" se trouvant sur la Vienne à Rempnat. Dans un premier temps, 3 autres lieux sont prévus (un par département) : les Rochers de Négremont, les Rochers de Clamouzat et le Rocher Sainte-Marguerite. Ils seront nos premiers "Témoins" du territoire.

Au fil du temps, des œuvres éphémères ou pérennes marqueront ces lieux et les sentiers d'accès qui deviendront petit à petit des sentiers de balade culturelle. Des animations (lectures, conférences, balades commentées...) auront lieu à partir des "beaux jours". Des fiches balades culturelles seront réalisées et enrichies en fonction du travail des artistes et un jeu de pistes sera proposé cet été sur ce "Premier cercle".

Toute cette activité permettra d'organiser une exposition à la fin de l'année. Ce sera également l'occasion de réaliser un Carnet de balades culturelles reprenant les fiches de balades, des photos des œuvres et des paysages.

"Habiter ici..., un territoire" se veut un projet ouvert. Des partenariats sont en cours de réflexion avec les structures intervenant sur le territoire dans le domaine artistique et culturel (Les Francophonies en Limousin, Pays Sage, les Rencontres musicales de Nedde, Folie les Mots...).

D'autres artistes pourront se joindre au projet suivant une mini-charte reprenant quelques principes (notamment respect de l'environnement, des autres, des biens...). Des structures voisines lanceront peut-être des projets dans l'esprit de celui-ci. Tout cela pourra être bénéfique à la mise en valeur de notre territoire, véritable patrimoine culturel et artistique auquel nous sommes très nombreux à être attachés. Comme le logo du projet le laisse entendre, notre approche suit un principe non-linéaire, au gré des rencontres, opportunités, désirs... Très vite, la "carte" du projet ressemblera à un puzzle en cours. Chacun pourra y apporter sa pièce pourvu qu'elle soit "emboîtable" au territoire déjà (re)construit.



Jean Jacques Séguy

## Les références du projet "Habiter ici..., un territoire" :

G. Deleuze et F. Guattari "Mille plateaux"  
Domingo Cisneros "Territoire culturel" - Québec  
G. Clément "Tiers Paysage", "Jardin en mouvement" "Jardin de la Vallée"  
Marcelle Dubois "Habiter les terres" - Les Francophonies en Limousin  
Sentier des lauzaes - PNR Monts d'Ardeche

# "Utopistes ? aujourd'hui, comme hier, inventer d'autres possibles ..."

Voilà le programme bien ambitieux de la Décade du cinéma de Tulle qui se déroulera du 23 avril au 3 mai 2009 à Tulle et dans ses environs. Organisée par Peuple et Culture Corrèze et l'association Autour du 1<sup>er</sup> mai, elle accueillera des films et, pour en débattre, des auteurs ou des spécialistes. Quelques grosses peintures sont même annoncées (Patrick Viveret, Claude Alphandéry, Edgar Morin, Stéphane Essel, Claude Aziza...). La matinée du samedi 25 avril sera consacrée au plateau sous le titre : "Le plateau de Millevaches, terre de culture et d'économie solidaire" avec quelques acteurs locaux (Alain Détolle de la Scop La Navette entre autres) et Sophie Bobbé, anthropologue qui a travaillé sur notre région et Jean Louis Laville, le sociologue de l'économie sociale et solidaire. Les organisatrices de cette décade nous présentent ici l'angle de cette quatrième édition.

## Utopie / Topies

Nous en avons conscience, nous avons quelque peu détourné le sens de l'Utopie, en proposant pour cette 4<sup>ème</sup> édition de la Décade "Cinéma et société" d'explorer le champ multiple des "topies", c'est à dire des expériences souvent modestes au regard de l'Histoire, qui ont cherché à bousculer l'ordre des choses quand il est injuste.

Pourquoi avoir distordu ainsi le sens de l'Utopie ? En effet, si on plonge dans le dictionnaire, l'Utopie serait un non lieu, un idéal indéfiniment à atteindre. Mais à quoi sert de courir après ce qu'on n'atteint jamais ?

Curieux que nous sommes, les films ne manquaient pas. Il nous a fallu choisir, 10 jours c'est peu et beaucoup à la fois... Fidèles à notre démarche d'explorer le passé et le présent, d'interroger la réalité

française, comme celle de la planète, nous avons choisi des films qui témoignent tous à leur manière, sur le mode de la fiction comme celui du documentaire, de l'aspiration à changer le monde ou, comme Jacques Krier le fait si magnifiquement, dans un film comme Les Matinales à en rendre compte, en portant sur "les gens" un regard en empathie et en cinéma.

## Des films rares et jubilatoires

Merci à tous nos partenaires fidèles, le CNC, l'INA-Atlantique, de nous accompagner dans cette décade pour découvrir des films rares comme Les Castors ou Une raisonnable utopie, l'expérience de Grenoble.

Merci aux réalisateurs de nous faire découvrir des films jubilatoires comme l'Argent fait le bonheur, Louise, son père, ses mères, son frère et ses soeurs, ou Milestones

Que serait l' Utopie, sans la résistance à l'insupportable. On tire, on pleure, La Dignité du peuple ou Rue de la banque de Michaël Hoare, nous le rappellent fort opportunément.



Résister aujourd' hui prend tous son sens, sur des terrains fortement menacés par l'arbitraire, la course au profit, le retour d'un ordre établi qu'on aurait plutôt envie de qualifier de vaste désordre.

Sur les terrains de l'école et de la psychiatrie, des films témoignent d'un autre possible. En d'autres temps, l'expérience des Enfants de Sumerhill a représenté une alternative inventive à l'école clas-

sique suivie avec attention par toute une génération. Quant au film Radio la Colifata, il invente un autre possible pour le devenir des malades mentaux en Argentine, que ce qu'on leur propose ici, en France.

## Débats

Fidèle à sa démarche, la Décade organisera des débats avec les spectateurs après chaque projection, au cinéma le Palace de Tulle, notre partenaire fidèle, comme dans les villages ou chez les habitants du pays de Tulle qui nous font le plaisir de nous accueillir. Les réalisateurs Jean-Michel Carré, Michaël Hoare, Richard Prost seront présents lors de la projection de leur films.

Nous avons, par ailleurs, choisi d'accueillir à la Décade, la pensée des grands visionnaires de l' Utopie que sont Georges Orwell, et son roman prémonitoire La Ferme des animaux et la parole de celui qui nous manquera toujours, André Gorz.

Que serait l'esprit d'utopie sans rencontres, sans échanges, sans débats ?

Confronter ensemble nos regards pour imaginer d'autres possibles à partir de pratiques alternatives, c'est faire œuvre de vigie afin de contribuer à provoquer des basculements et des questionnements, qui, nous l'espérons, feront advenir d'autres modes de "vivre ensemble" et qui donneront tout son sens au mot Utopie.

Manée Teyssandier,  
présidente de Peuple et Culture  
Sylvie Dreyfus-Alphandéry,  
présidente de Autour du 1er mai  
Programme complet auprès de Peuple et Culture/Autour du 1er mai : 05 55 26 32 25

# Menace pour les salariés associatifs !

## Zone de Revitalisation Rurale

Le 22 janvier à Guéret, devant plus d'une centaine de personnes du secteur associatif, Pascal Bouso du DLA de la Creuse\* organisait une réunion d'information sur la mesure ZRR (Zone de revitalisation rurale) et plus particulièrement sur le volet concernant les associations reconnues d'intérêt général (RIG).

Ces associations ne vivant pas que de bénévolat et d'eau fraîche, la réunion a donc traité de gros sous et surtout de ceux qui viendront à leur faire défaut fin 2009 si l'Etat met fin à cette mesure.

Mise en place en février 2005, elle permet aux Organismes d'Intérêt Général\* (art. 200 du code général des impôts) de bénéficier de l'exonération d'une grande partie des charges URSSAF patronales pour les salaires allant du Smic à 1,5 Smic. Ces exonérations concernent les embauches réalisées avant le 1er novembre 2007 et devaient durer jusqu'au terme du contrat. Entre temps, la loi du 19 décembre 2007 concernant le financement de la sécurité sociale pour 2008 a modifié les règles

:  
- l'exonération ZRR OIG n'est plus applicable pour tout contrat de travail établis après novembre 2007, - pour les contrats encore bénéficiaires, une évaluation du dispositif sera réalisée à l'été 2009 pour permettre au Parlement de trancher sur l'avenir des exonérations ZRR fin 2009.

Mais il semble que les jeux sont déjà faits., Bercy considérant que les allègements de charges pour les OIG auraient dû se traduire par plus de créations de postes et qu'au final cette mesure est trop onéreuse pour l'Etat. Ce n'est pas l'avis de M. Vergnier, député maire de Guéret qui considère que "l'exonération ZRR est une bonne mesure et que les 185 millions d'euros qu'elle représente ne sont pas grand chose comparés aux milliards qui valent actuellement" (Cf : le plan de lutte contre la crise bancaire). Cette mesure est une forme de péréquation pour les territoires ruraux en France Pour Patrick Leresteux de la CPCA Limousin\*, le maintien ou non de la ZRR est plus politique

qu'économique car les associations représentent un contre pouvoir vis-à-vis de l'Etat.

Toujours est-il qu'au moins 1500 emplois sont concernés en Creuse et pour Pascal Bouso "la fin des exonérations représente beaucoup d'argent à trouver pour les associations. Qui va payer ? Pour limiter les impacts sur leur trésorerie, les associations vont sans doute supprimer des postes. Il faut comprendre que parmi les associations concernées, certaines emploient beaucoup de monde. Pour une association employant huit personnes à temps plein, la suppression de l'exonération ZRR représente l'équivalent de la suppression d'un poste salarié".

Après 2009, il ne devrait plus rester que la réduction Fillon pour les associations RIG. Si cette réduction est aussi avantageuse que l'exonération ZRR pour un SMIC, elle diminue progressivement jusqu'à 1,6 SMIC pour ensuite disparaître.

En somme, si les associations RIG ne veulent pas que la fin de la mesure ZRR n'impacte leur trésorerie, une solution ! : ne pas payer leurs salariés plus que le SMIC et les convaincre du bienfait de la décroissance (de leur salaire).

Au niveau national, quelques réseaux associatifs se sont déjà positionnés pour le maintien de la mesure ZRR. C'est le cas du réseau Chantiers-Ecole.

Pour plus d'information, se rendre sur le site du DLA Creuse : [dla.bij23.fr](http://dla.bij23.fr)

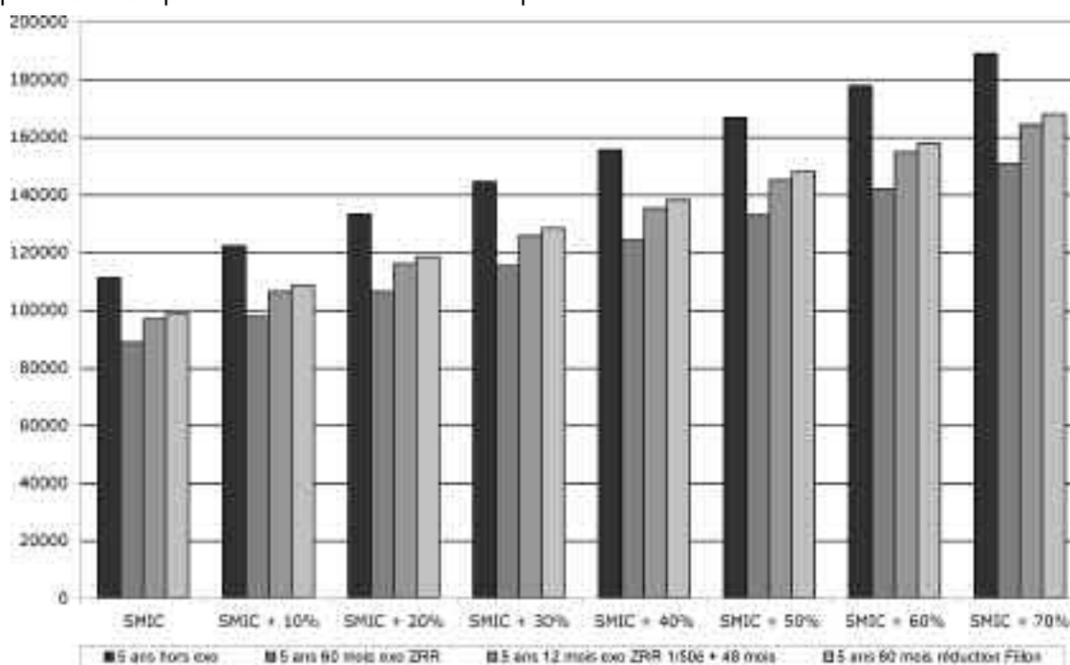
Frédéric Thomas

\*DLA : dispositif local d'accompagnement,

OIG : sont reconnues d'intérêt général les associations qui ont une gestion désintéressée, à but non-lucratif et qui n'oeuvrent pas pour un cercle restreint de personnes. Cette reconnaissance est délivrée par les services fiscaux de chaque département.

CPCA Limousin : Conférence Permanente des Coordinations Associatives

### Impact des dispositifs sur le coût de l'emploi



### Mutualiser sur le plateau

Depuis quelques mois un petit groupe de personnes réfléchit aux façons de mutualiser sur le plateau davantage qu'entre amis et dans un cercle restreint de connaissances. Mutualiser des outils, du matériel et des compétences. Mutualiser de l'argent pour servir de caisse de garantie au matériel prêté, de caisse de secours en cas de coups durs pour un des membres du groupe, de caisse d'investissement pour aider quelqu'un à démarrer un projet... Derrière ces idées vagues, se concrétisent quelques outils, imparfaits et limités encore, mais c'est en marchant qu'on avance !

Aujourd'hui un questionnaire concernant la mutualisation de matériels a été conçu que vous pouvez remplir en vous adressant à Johanna ou Virginie (coordonnées ci-dessous).

Par ailleurs, commence à se constituer un fonds de mutualisation inter-réseaux (appelé ainsi juste pour faire FMI !) hébergé pour le moment et pour une période de test, sur le compte de l'association La Callune (23340 Faux la Montagne). Si vous voulez alimenter le fonds vous pouvez adresser un chèque à ce nom et à cette adresse.

Le groupe est ouvert. Pour en savoir plus ou vous rendre à sa prochaine réunion adressez vous à un des membres du groupe : Virginie au 05 55 67 95 26 (Gentioux), Stanislas au 06 75 00 98 85 (Bugeat), Jean Luc au 05 55 69 22 99 (St Julien le Petit), Johanna au 05 55 64 54 37 (Gentioux), Alain au 05 55 66 70 99 (Felletin), Frédéric au 06 10 46 18 91 (Royère de Vassivière), Olivier au 05 55 67 94 90 (Faux la Montagne) ou Michel au 05 55 67 96 37 (Faux la Montagne).



### Colères solidaires

"Les écoles sont menacées, les hôpitaux se font de plus en plus rares, les tournées des postiers sont de plus en plus longues... Forcément des usines ferment, les commerces végètent, les habitants doivent quitter un territoire

qu'ils aiment pourtant et tout le monde conteste. Nous nous sommes réunis une première fois, un petit nombre, nous avons discuté et décidé de nous réunir une deuxième fois, et puis le nombre de participants s'est étoffé. Nous nous apercevons que notre territoire n'est pas le seul touché, n'est pas le seul à se révolter. Chaque habitant est lié à l'autre : LIBERTE, FRATERNITE, EGALITE, SOLIDARITE"

Le ton est donné : révolte, action, réaction... Si ce n'est pas l'insurrection qui vient, c'est au moins la colère qui monte et la riposte qui s'organise ! Après un goûter citoyen à Cressat le 21 février qui a réuni quelques 200 personnes, le mouvement ne veut pas s'arrêter là : "Seulement 200. Beaucoup d'élus (de gauche) - dont le deuxième député de Creuse - avaient dit qu'ils viendraient et, à part des conseillers municipaux d'Aubusson, les autres ont manqué à l'appel ! C'est pourtant à tous les élus que les personnes présentes voulaient s'adresser. C'est pourtant nous tous qui sommes concernés par l'avenir de ce territoire" Pour retrouver et rejoindre les nouveaux Croquants allez sur leur blog :

<http://coleresolidaires.blogspot.com/>

### Y aura-t-il des agriculteurs demain ?

Le Collectif Massif Central (COMACE) du MRJC organisera en 2010 un échange international, en Massif Central, sur le thème du maintien de l'agriculture en milieu rural. Entre Politiques européennes et actions locales : quelles pistes pour une agriculture viable et vivable sur nos territoires ? L'enjeu est de croiser les réalités et les initiatives existantes sur les territoires ruraux de différents pays afin d'alimenter les réflexions et actions de chacun.

Afin de préparer cet échange, le COMACE organise en Limousin, les 18 et 19 avril 2009, les rencontres "Pays en Echange" sur la question du maintien d'une activité agricole vivable en Limousin. Celles-ci sont organisées en partenariat avec les associations Pivoine et De fil en réseaux. Sur deux jours elles comprendront un temps d'appropriation du contexte politique lié à l'agriculture et au milieu rural, des échanges d'expériences sur différentes thématiques (Diversification/ pluriactivité/ nouvelles activités, Accès au foncier, Circuits courts de commercialisation) et une ouverture sur des initiatives d'agriculteurs du monde, en lien avec ces thématiques.

Plus d'informations : Clément au 05 55 64 94 62 ou Aline au 04 77 26 18 12 [aline.comace@gmail.com](mailto:aline.comace@gmail.com).





## L'augmentation

L'augmentation : c'est le titre de la nouvelle création de la troupe de La Chélidoine. Pièce en un acte de Dino Buzzati, elle raconte la vie de Gustavo. Après des années de bons et loyaux services, cet employé timide et effacé se laisse persuader de réclamer à son directeur une augmentation.

Face au beau parleur il s'incline et, devant la menace de perdre son poste, il acceptera, «pour son bien», une diminution de salaire. On le voit, la pièce a un certain air d'actualité, ce que revendique clairement Sylvie Peronnet qui la met en scène : "Pour affirmer nos utopies, parce que la société resserre l'étau de ses contraintes, nous choisissons de donner à entendre des textes de révolte et de critique sociale".

Représentations les vendredi 27 et samedi 28 mars à 21h au théâtre (Lestrade – Saint Angel).

Renseignement au 05 55 72 55 84  
www.lachelidoine.fr



## Mon petit coloriage

Comme chaque année, l'association Émile a une vache propose à tous de contribuer à son projet de recueil collectif illustré. Cette année, pas de thème imposé mais une forme : la planche illustrée à colorier.

Envoyez vos planches en noir et blanc bien sûr, au format A5 en 300 dpi à [coloriage@latelier23.com](mailto:coloriage@latelier23.com), ou par courrier à Émile a une vache - place de la Mayade - 23460 Royère de Vassivière.

En savoir plus sur :

<http://emileaunevache.free.fr:HTM:budu.html> ou au 05 55 64 57 37



## Cité des Insectes en métamorphose

Voilà 18 ans qu'a été créée à Nedde La Cité des Insectes. Pour cette nouvelle saison, du 4 avril au 4 novembre 2009, La Cité inaugure sa métamorphose avec une nouvelle exposition : "Insectes Sociaux – Termites & Fourmis". Deux mondes méconnus et redoutés, celui des fourmis et des termites, accessibles désormais à toute la famille avec cette nouvelle exposition

interactive rendue possible grâce au soutien du Palais de la Découverte à Paris qui a confié à la Cité quatre pièces maîtresses de ses collections. Avec le musée en perpétuelle évolution, ses jardins, sa boutique, son bar et ses chambres d'hôtes La Cité des Insectes propose désormais à son public un panel d'activités de plus en plus complet et intégré, que complètent des animations nature, des conférences, des résidences d'artistes et des ateliers pédagogiques.

Nouveauté : dès l'ouverture, le 4 avril 2009, La Cité propose une carte de fidélité qui permettra à ses titulaires de participer aux animations à des prix préférentiels.

Pour en savoir plus : La Cité des Insectes, Chaud, 87120 Nedde - Tel 05 55 04 02 55  
www.lacitedesinsectes.com



## Bobines toujours rebelles

Forts du succès de la première édition en 2008, les organisateurs de ce festival du documentaire politique et social en Creuse, récidivent. Autour d'un collectif d'associations (Autour du 1er mai, Creuse-Citron, Emile a une vache, Mémoire à vif, Peuple et Culture Corrèze, La loutre par les cornes) Bobines rebelles porte l'idée selon laquelle le documentaire social se distingue du documentaire tout court et des actualités par le point de vue qu'y défend nettement son auteur. Avec plus de films que l'an dernier, le festival se déroulera à Royère de Vassivière (à l'Atelier le 12 juin au soir et au Villard le 13 juin toute la journée).

Programme complet sur le site : [www.bobinesrebelles.org](http://www.bobinesrebelles.org) ou au 05 55 64

## Etre ado aujourd'hui ?

L'Union départementale des associations familiales de la Creuse et l'association Familles Rurales de Peyrat le Château, proposent le vendredi 3 avril 2009 à 20h dans la salle de réception de Peyrat le Château une soirée débat sur le thème : "Etre adolescent aujourd'hui". Ouvert aux parents et aux ados, la soirée sera animée par le Docteur Roche, pédopsychiatre et Anne Orvain-Lefaire du MRJC. Renseignements : 05 55 33 74 46.



## Stages d'étude du milieu naturel

La station universitaire du Limousin propose tout au long de l'année à Meymac des stages consacrés au milieu naturel du plateau. Ce printemps vous pourrez vous initier à la parasitologie les 16 et 17 mai, écouter les chants des oiseaux de la Montagne limousine les 30, 31 mai et 1er juin, ou étudier les plantes à fleurs et apprendre à réaliser un herbier les 27, 28, 29 et 30 juin.

Pour y participer il faut s'inscrire 15 jours avant la formation. Renseignements complémentaires et tarifs au 05 55 43 58 50 – [www.unilim.fr/sulim](http://www.unilim.fr/sulim)



## Bâtis et savoir-faire en Limousin

L'association Bâtis et Savoir-faire en Limousin organise du 11 mars 2009 au 28 mai 2009 six stages qui s'adressent aux artisans, aux entreprises, aux particuliers et aux étudiants. Ces stages permettront d'appréhender différentes techniques de restauration à travers la reconstruction d'un four à pain sur le site des granges de Felletin. Après celui des 11, 12 et 13 mars qui fut consacré à la Limousinerie, voici les cinq autres rendez-vous :

Du 25 au 27 mars : Remontage de la sole et de la voûte d'un four à pain.

Du 8 au 10 avril : Initiation à la taille de pierre et pose d'une souche de cheminée.

Du 15 au 17 avril : Couverture en lauzes de schiste.

Du 13 au 15 mai : Couverture en tuiles canal.

Les 27 et 28 mai : Jointoiment des maçonneries anciennes.

Renseignements au 05 55 83 29 55.

## Ligne de partage

On a déjà parlé ici de cette manifestation théâtralo-pédestre qui sillonnera le plateau les 23, 24 et 25 juillet prochains. La Chélidoine supervise l'opération coorganisée avec Pays Sage, Conte en Creuse et le Parc naturel régional. Le spectacle itinérant, véritable performance physique et artistique, est bâti sur un texte écrit pour l'occasion par Laurence Biberfeld, auteure de polars qui a vécu quatre ans sur le plateau. Elle y mêle actualité et histoire, s'attachant plus particulièrement aux épisodes où s'exprime l'esprit de révolte ou de résistance du Millevaches. Une lecture de ce texte sera faite en avant première, le samedi 4 avril à 15h à la salle des fêtes de Peyrelevade.

Renseignements au 05 55 72 55 84.

## Tourisme écologique

L'écotourisme s'articule autour de trois principes : le respect de l'environnement, la sensibilisation des visiteurs aux principes du développement durable et le travail en réseau. En Millevaches, ce troisième principe est une priorité pour le Parc naturel régional. Trois réseaux existent déjà : les hébergements écologiques, la route des savoir-faire et le réseau des Offices de tourisme du plateau.

Le réseau des "hébergements écologiques et responsables" a été créé en 2008. Trois gîtes creusois se sont associés pour réfléchir à l'accueil et à l'écotourisme. Michel et Nicole Bernard à Saint-Martin-Château, Guy et Josée Abramovici à Féniers, Eric Moreau à Saint-Frion sont les propriétaires de gîtes à l'initiative de ce réseau. Echanges d'expériences, formations communes, rédaction d'engagements communs, les six derniers mois ont été riches en avancées. Deux des trois gîtes ont été visités et labellisés par le WWF (association internationale de protection de la nature) pour devenir Gîtes Panda.

Les promoteurs de cette opération souhaitent étendre ce réseau d'hébergements écologiques à l'ensemble du plateau. Tous les gîtes, chambres d'hôtes et hôtels, tous labels confondus, sont conviés à une réunion le vendredi 20 mars 2009 à 16 heures à la Salle des fêtes de Gentioux.

Contact : Lucie Jullien, PNR de Millevaches, 05 55 67 97 90 - [l.jullien@pnr-millevaches.fr](mailto:l.jullien@pnr-millevaches.fr)



# Un photographe au foyer



Dans le cadre de deux résidences d'artistes mises en place par l'association La Métime en Creuse, dont l'une s'est déroulée en juin 2005 et l'autre en avril 2006, le photographe Cédric Martigny a réalisé un travail photographique mettant en scène les habitants du Foyer creusois d'hébergement et de réadaptation sociale de Guéret et leur environnement rural proche. Il a choisi 4 photos extraites de ce travail pour IPNS et nous explique sa démarche.

Le Foyer creusois de Guéret accueille des personnes en réinsertion ainsi que des exilés politiques demandeurs d'asile. Mon projet fut d'installer un studio photographique dans la cantine, préalablement vidée de ses meubles, et de photographier chaque personne devant un fond unique, près de la fenêtre. L'appareil que j'ai utilisé est une chambre photographique de grand format dont je me suis attaché à expliquer le fonctionnement à chaque participant. La manipulation lente et contraignante de l'appareil ainsi que le temps de pose prolongé conféraient à chaque prise une forme de solennité qui tendait à mobiliser le sujet. Le modèle était obligé de prendre conscience de son maintien comme d'une construction, presque une image.

*" j'ai cherché à redonner un droit de regard à des personnes trop souvent anonymes et invisibles !*

De ce qui naît de la simple confrontation avec un appareil photographique et d'une réalité quotidienne caractérisée par l'attente et la solitude, j'ai tenté de faire naître une image.

Aux visages flous croisés dans la presse et aux portraits d'identité épinglés dans un dossier, j'ai tenté d'opposer des images dignes, justes et humaines. En responsabilisant les sujets à la fabrication de leur propre image et en les intégrant pleinement dans le processus de présentation, de la planche contact à l'exposition, j'ai cherché à redonner un droit de regard à des personnes trop souvent anonymes et invisibles. Ainsi, loin de tout voyeurisme ou d'empathie mercantile, ce travail expose des personnes qui ne demandent qu'à être regardées.

foyer n. m. Lieu où on fait le feu; le feu même.  
Partie du théâtre où se rassemblent les acteurs.  
Lieu où se réunit une famille.  
(Le Petit Larousse illustré)

Chaque jour, un rituel me conduisait de mon lieu de résidence au foyer creusois, distants d'une trentaine de kilomètres. La route départementale traversait de nombreux petits bois, des parties en friche. En marge des chemins et des sentiers, ces lieux abandonnés m'apparaissaient comme des formes organiques et végétales, des lieux dont je me sentais totalement étranger. Par la marche et par des trajets plusieurs fois répétés, je décidai de m'approprier ces morceaux de paysage.

Lieux obscurs et primitifs, ruines végétales, ces bois révélaient une topographie anarchique qui semblaient avoir recouvert les traces de leur histoire. Loin du pittoresque campagnard ou de l'idée d'un "bon vieux pays natal", ces morceaux de territoire m'offraient un espace dont les signes restaient à déchiffrer. Lentement ces lieux inhospitaliers me sont devenus intimes, j'en avait fait ma demeure.

Qu'est-ce qu'habiter un pays ? Comment faire corps avec une histoire et un environnement étrangers ? Ces questions me semblaient rejoindre celles des habitants du Foyer creusois.

Ce travail, ancré dans le territoire et l'histoire du Limousin, cherche à tisser un lien inédit entre des personnes temporairement privées de droits et d'endroit et un terroir séculaire, enseveli sous le poids du passé. De la confrontation de ces corps privés de lieu et d'un lieu privé de corps naît un espace poétique, où la reconstruction d'une identité semble possible.

Cédric Martigny

Pour voir d'autres photos de cette série <http://www.tempsmachine.com/>